SOCIETE DE PATRIMOINE DES MINES DU NIGER
Société Anonyme d'Etat au Capital de 1.000.000.000 de F CFA
RCCM-NI-NIA-2007-B-1694 NIF : 12441/R

Sahel Dimanche

N°1379 Sahel Dimanche du 26 mars 2010 — Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL D'EDITION ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur **:** 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey -Niger
23ème ANNÉE

Nation

Retour du Premier ministre de la 15ème Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du CILSS, à N'Djaména

● Kader Amadou Stagiaire/ ONEP

Un bilan satisfaisant

P- 3

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a regagné Niamey, hier soir, en provenance de N'Djamena au Tchad où il a conduit la délégation de notre pays au 15ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). A son arrivée à l'Aéroport International Diori Hamani, le Premier ministre a été accueilli par le ministre de la Défense nationale avant d'être salué par plusieurs membres du gouvernement et ceux du CSRD. Dans le salon d'honneur de l'Aéroport, le Premier ministre a animé un point de presse au cours duquel il a livré les principales conclusions du sommet, et aussi l'impact de cette mission sur la situation politique actuelle au Niger.

« Cette mission a été très positive pour notre pays et nous avons été très acceptés par le sommet'', a d'entrée de jeu annoncé le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda. Il a par la suite recadré l'importance de ce sommet tant pour le Niger que pour les autres pays membres du CILSS et même pour l'institution commune. « Ce sommet est assez déterminant pour le Niger et pour les autres pays, au regard de la situation de crise alimentaire que nous traversons depuis la dernière campagne agricole », a-t-il indiqué. En effet, a souligné le Premier ministre, les thématiques développées au cours de ce sommet sont on ne plus pertinentes pour nos Etats. Elles sont, a-t-il précisé, centrées sur la crise alimentaire, la lutte contre la désertification et les impacts des changements climatiques. De même, elles traitent des questions de population et développement. Par ailleurs, a indiqué SEM. Mahamadou Danda, cette 15ème session vient rompre la tenue irrégulière des sommets de Chefs d'Etat et de gouvernement. En effet, a-t-il relevé, ''il n'y avait pas eu de sommet depuis six ans, alors qu'il devait se tenir tous les trois ans. C'est donc un impératif pour le Niger d'y être''.

(Suite en page 3)

Invité

M. Kamaye Idrissa, Haut Commissaire à l'Informatique et aux NTIC p.i

«Il est impératif que nos instances de décision apportent plus de cohérence dans les orientations politiques des NTIC ...»

● Ibro Youka/ONEP

P. 4

Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce à Zinder

Reconstruire l'économie de demain

C'est dans l'amphithéâtre archi-comble de l'Institut Universitaire de Technologie de Zinder que s'est ouverte, hier matin, l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCIAN). Ils étaient tous ou presque là, petits et grands, personne ne voulant se faire raconter le rendez-vous de Zinder. Y étaient également présentes les autorités administratives et municipales, coutumières et religieuses. Pour couronner cette messe des opérateurs économiques nigériens, le tout nouveau ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs, M. Hamid Ahmed, a fait le déplacement de Zinder.

Dans le discours de bienvenue qu'il a prononcé devant ses pairs consulaires, le représentant de l'antenne régionale de la Chambre de Commerce a souligné le rôle de plus en plus important que jouent les compagnies consulaires pour le développement économique du Niger. Pour le Secrétaire général de la région, M. Ibrahim Agoumo, le choix de Zinder pour abriter cette assemblée générale est un choix judicieux. C'est pourquoi il a invité les consulaires à choisir les hommes et les femmes à même d'opérer des changements et promouvoir le secteur privé nigérien.

Prenant la parole à son tour, le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, M. Idi Ango Ibrahim, a jeté un regard sur le chemin parcouru par le Bureau dont le mandat vient de prendre fin. Il y a entre autres, la consolidation de la crédibilité de l'institution à l'intérieur et à l'extérieur du Niger pour continuer à en faire un partenaire important des pouvoirs publics nationaux et des partenaires extérieurs au développement. Sur ce terrain-là, a-t-il souligné, nul ne peut contester la réussite de cette démarche. A l'intérieur en effet, a souligné le président de l'institution, la Chambre est devenue un partenaire respecté et un interlocuteur écouté. A l'extérieur, il y a les nombreuses responsabilités régionales et internationales qu'au nom de la Chambre de Commerce, les représentants, en particulier le président, ont eu à assumer. Très à l'aise et très sûr de lui, M. Idi Ango Ibrahim a dressé un bilan plus qu'élogieux d'une structure qui, il y a seulement quelques années, avait une image peu reluisante. Mais aujourd'hui, force est de constater que cette dernière a la tête complètement hors de l'eau. Mieux, le Bureau sortant a relevé un certain nombre de paris dont : celui d'accroître les ressources financières et humaines afin de renforcer leur statut de force de proposition et leur capacité d'intervention sur les multiples chantiers qui freinent le développement du secteur privé. Il a tout de même reconnu que malgré des résultats incontestables, il demeure dans ce domaine de nombreux défis à relever.

L'autre pari relevé est d'avoir fait de la Chambre de Commerce un haut lieu de formation et d'information pour le secteur privé. Ce pari-là, a souligné son président, est une réussite totale. Il a, à cet effet, fait une énumération des activités menées dans ce domaine. Abordant la situation alimentaire difficile actuelle, M. Idi Ango Ibrahim n'a pas manqué de souligner à ses pairs consulaires, appelés à apporter leurs concours matériel et souvent financier, que s'il reconnaît que cette épreuve est la conséquence directe de l'insuffisance de la pluviométrie, il estime qu'il s'agit là d'une explication et non d'une justification. « Nous pourrons difficilement continuer de convaincre la communauté internationale de notre impuissance à faire face à un phénomène qui frappe le Niger tous les cinq ou six ans et dont le caractère cyclique nous enlève tout prétexte à l'inaction », a-t-il affirmé devant les consulaires. Surtout que selon lui, la sécheresse n'est ni imprévisible ni insurmontable. Est-il soutenable de faire chaque année le pari de la survie de millions de Nigériens sur le temps qu'il fera ou sur le degré de la générosité internationale ?, s'est il interrogé.

Pour le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, ce rassemblement dans la sérénité traduit tout simplement à ses yeux, la consécration de la maturité et de la crédibilité dont jouit incontestablement la chambre de commerce. Il a exprimé de ce fait, sa satisfaction quant au chemin parcouru par celle-ci, qui lui a valu, a souligné le ministre Hamid Ahmed, de gagner en notoriété interne et externe. Cette performance, a-t-il indiqué, a été possible grâce au dynamisme du bureau consulaire, à la solidarité des membres consulaires et à leur patriotisme, à l'intelligence et la perspicacité du président de l'institution dont la personnalité est reconnue au-delà des frontières. Ce dynamisme est imputable aussi aux appuis que leur ont apportés l'Etat et les partenaires au développement. La présente Assemblée générale, a dit le ministre du commerce, se tient dans un contexte international caractérisé par une sortie timide de la crise financière internationale et une faible croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux du Niger. Elle se tient surtout dans un contexte national caractérisé par une situation alimentaire difficile et des défis politiques majeurs, a dit Hamid Ahmed. En effet, a-t-il précisé, au moment où le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD) et le gouvernement se débattent pour restaurer la démocratie en très peu de temps, en vue de la viabiliser et de la pérenniser, ils font face simultanément à une crise alimentaire sévère qui menace la vie humaine et le capital cheptel.

Parlant de l'assemblée générale, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des jeunes Entrepreneurs a rappelé que le Niger est entrain de mettre en œuvre une stratégie accélérée de croissance et de réduction de la pauvreté à travers laquelle un accent particulier a été mis sur la promotion du secteur privé comme principale source de création de richesses et d'emplois. A cet égard, il a noté que le secteur privé a bénéficié et continue de bénéficier de multiples actions et réformes majeures entreprises depuis la fin des années 80 par l'Etat et ses partenaires au développement. Il a cependant reconnu que ces actions et réformes ne suffisent pas à elles seules pour permettre au secteur privé nigérien de décoller de façon soutenable et irréversible, tant les contraintes d'enclavement, de faible solvabilité de la demande interne, de faible accès aux crédits bancaires, d'insécurité et d'instabilité politique sont limitantes. Devant les consulaires, le ministre Hamid Ahmed a fait remarquer que si le Niger est dans des difficultés, il n'est cependant pas dans le désespoir. Notre pays, a-t-il affirmé, a un avenir proche promettant, notamment en matière minière et même en matière de développement rural. Il y a un potentiel économique qui n'attend que d'être exploité, a-t-il poursuivi. Et c'est le secteur privé qui sera la principale partie prenante dans la mise en valeur des ressources. Pour cela le ministre a invité les opérateurs économiques à moderniser leurs entreprises, à travers le renforcement des capacités humaines de gestion, l'amélioration de la gestion, le respect de la réglementation et l'acquisition de technologies adaptées. Il a aussi exhorté ces derniers à un changement de comportement, d'attitudes, de règles de jeu et les pratiques dans les rapports entre le secteur public et le secteur privé.

Abdou Saïdou
ONEP Zinder Diffa

Remise, mercredi dernier, de gros lots à la LONANI

Plus de 30 millions pour deux parieurs

Comme à son habitude, la Loterie nationale du Niger a fait encore parler d'elle, mercredi dernier, en présentant au public, son 70ème millionnaire de l'année 2010. L'heureux gagnant a reçu un chèque de 15.356.500FCFA des mains du directeur général de la Loterie Nationale du Niger, M. Bounou Mamane Mountaka, en présence de tout le personnel tout aussi heureux de voir leur institution vivifier chaque jour son slogan « la fortune au gagnant, le bénéfice à la nation ».

L'heureux gagnant, M. Yarou Amadou, est un citoyen ordinaire, un père de famille à l'allure timide, qui s'est réveillé comme d'habitude le lundi 22 mars dernier pour vaquer à ses occupations de la matinée comme tous les autres jours de sa vie modeste sans se douter qu'il va devenir millionnaire. Mais c'était sans compter avec la chance qu'offre la Loterie Nationale du Niger à travers la tombola et le Pari mutuel urbain (PMU Niger) ou Kalékalé, à tout joueur ou parieur. Ce jour-là, la chance, qui est partout, l'a conduit à un kiosque où se trouvait son trésor enfoui sous le stylo de la guichetière. Cinq chiffres choisis au hasard pour une somme de 1800 francs misée ont permis à M. Yarou Amadou de gagner la moitié de la tirelire de plus de 30 millions de francs cfa tant convoitée par les parieurs du Niger. En effet, la cagnotte, il la partage équitablement avec un autre joueur de la région de Maradi. C'est avec un sourire large que le directeur général de la LONANI a remis le chèque au nouveau millionnaire quinquagénaire caché derrière ses lunettes noires qui, visiblement, semble être dépassé par ce qui lui arrive. M. Yarou Amadou, a rendu grâce à Dieu, remercié la LONANI et déclaré qu'il lui arrive de jouer au PMU en fonction de ses moyens comme pour le cas précis. La fortune est venue à l'improviste et Yarou Amadou projette d'associer ses proches parents pour identifier les priorités. En 2010, Yarou Amadou est ainsi le troisième joueur à avoir gagné plus de 10 millions avec la loterie nationale du Niger. Le cas de Yarou est la preuve qu'avec la LONANI, tout parieur est potentiellement un millionnaire et qu'il suffit seulement d'y croire. Il n'est jamais tard de gagner encore des gros lots avec la LONANI.

Zabeirou Moussa

Ibro Youka/ONEP

Lors de la remise du chèque par le DG de la Lonani à un gagnant

Hymne national
La Nigérienne

Auprès du Grand Niger Puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle

Evitons les vaines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle
S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !

Que notre oeuvre féconde
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !

Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant
Restons unis toujours, et que chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant...

Office National d'Edition et de Presse
Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne
Directeur de Publication
Saïdou Daoura

Directeur de la Rédaction
Assane Soumana
20 73 99 86
Réd en chef
Tchirgni Maïmouna
Réd en chef/Adj
Mahaman Bako

Directeur Technique
Mahamane Hadi Mahamane
20 73 99 87
Réd en chef
M.S. Abandé Moctar
Réd en chef adjt
Inoussa Oumarou

Secrétaire de Rédaction
Wata N. Fassouma Moustapha

Directeur commercial
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

Direction Administrative et financière (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou
Tél: 20 73 99 85
Chef service Recouvrement:
Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage ONEP
5000 exemplaires

15ème Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), à N'Djaména au Tchad

Relever le défi de la maîtrise de l'eau dans l'espace sahélien

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a regagné Niamey, hier soir, de retour de N'Djaména au Tchad où il a pris part aux travaux de la 15ème Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) qui s'est tenue, hier, jeudi 25 mars, au Palais présidentiel de N'Djaména.

Cette 15ème Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membre du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, dont le thème porte sur la maîtrise de l'eau, vient relancer l'organisation qui a fait six ans sans pouvoir tenir la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement du fait de problèmes d'ordre institutionnel et des catastrophes naturelles qu'ont connus les pays membres du (CILSS). La Conférence a été ouverte en présence de 9 pays membres, la plupart représentés par les Chefs d'Etat, notamment celui de Mauritanie qui est le président en exercice, ceux du Sénégal, du Burkina Faso et du Mali. Les autres pays ont été représentés par leurs Chefs de gouvernement.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice du CILSS, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz de la Mauritanie, a dressé un état des lieux de l'organisation qu'il a eu à présider pendant 6 ans. Intervenant après l'allocution de bienvenue de la maire de la Ville de N'Djaména, Mme Marie Thérèse M'Bayelem Dana, le Président du pays hôte, SEM. Idriss Deby Itno, a souhaité la bienvenue à ses illustres hôtes et a fait l'état des lieux l'organisation. ''C'est toujours avec un réel plaisir renouvelé que nous accueillons nos sœurs et frères Africains, pour débattre des sujets qui concernent l'avenir de notre continent. C'est le cas aujourd'hui, où nous éprouvons une réelle satisfaction d'accueillir le 15ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)'', a-t-il indiqué.

SEM. Idriss Deby Itno a souligné que ''le thème de cette conférence au sommet est

DR

SEM. Idriss Deby Itno à l'ouverture du sommet

révélateur de l'intérêt que nous marquons pour notre communauté. Il porte sur la maîtrise de l'eau. Nul autre, que les Sahéliens que nous sommes, ne connaît mieux l'importance de cette ressource. Pour nous Sahéliens, le thème de ce 15ème sommet est une interpellation. Il interpelle surtout les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du CILSS que nous sommes''.

En effet, a-t-il dit, ''le Sahel aujourd'hui est confronté à trois défis majeurs : les changements climatiques avec ses conséquences que nous subissons tous les jours ; l'insécurité alimentaire quasi permanente et la maîtrise de l'eau pour un développement durable. Tous ces défis ne peuvent être relevés que par les Sahéliens''. Soulignant que le développement durable suppose un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable, le Président Déby a noté que l'impact des changements climatiques sur l'eau, cette ressource rare, impose de faire face aux grands défis. « Le désert avance, la plus grande frange de la population sahélienne n'a pas accès à l'eau potable. Cela veut dire que la maîtrise de l'eau demeure préoccupante pour nous les Sahéliens. De plus, l'agriculture qui occupe plus de 80 % de la population active dépend fortement des caprices pluviométriques'', a-t-il fait remarquer. Aussi, a ajouté le Président tchadien, « la sauvegarde de notre région, passe par des actions cohérentes entre nos différents Etats. Certes, malgré une conjoncture internationale difficile, nos gouvernements ont réalisé des investissements importants dans la maîtrise de l'eau. Malheureusement, ils n'ont pas été menés dans un cadre de concertation de notre organisation commune. Si nous voulons rendre réellement le CILSS efficient et efficace, nous devons d'abord compter sur nos propres efforts. L'apport de nos partenaires ne doit être que complémentaire, car l'aide n'a jamais développé un pays. Quelle que soit la bonne volonté du partenaire, l'aide est soit conditionnée, soit intéressée ».

Pour sa part, le Président de la commission de l'UEMOA, M. Soumaila Cissé, a indiqué dans son intervention que ''le CILSS est une institution sœur qui intéresse l'UEMOA, parce que l'union aussi subit les conséquences des perturbations climatiques et de la crise économique''. «L'UEMOA attache surtout de l'importance à la concordance des politiques et des programmes dans la sous-région dans le cadre de la bonne gouvernance de la lutte contre la désertification, de la sécurité alimentaire et autres aléas climatiques'', a-t-il expliqué. Il a conclu que ''le CILSS constitue une expertise technique pour l'UEMOA''. Quant aux partenaires financiers du CILSS, tels que la BAD, et le représentant de l'Union Européenne, chef de file des partenaires techniques et financiers du CILSS, ils ont tous rappelé les différentes réalisations qu'ils ont financées et ont demandé aux Etats membres du CILSS et de la CEDEAO ''de conjuguer leurs efforts, en appui aux Etats, afin d'assurer les meilleurs décisions en vue d'une fluidité des produits agricoles''. En ce qui concerne le rapprochement du CILSS et de la CEDEAO, les PTF suggèrent que le CILSS soit une institution spécialisée de la CEDEAO.

Il faut rappeler qu'à son arrivée, mercredi, dans l'après midi, à l'Aéroport international de N'Djaména, le Premier ministre a été chaleureusement accueilli par son homologue tchadien, SEM. Emmanuel Nadingar, accompagné de plusieurs membres du gouvernement. Peu après, SEM. Mahamadou Danda a eu un tête-à-tête avec son homologue tchadien. En marge des travaux du sommet, le Premier ministre SEM. Mahamadou Danda, a eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités. C'est ainsi qu'il a été reçu en audience par les Présidents Amadou Toumani Touré du Mali, Abdoulaye Wade du Sénégal, Idriss Déby du Tchad, et Blaise Compaoré du Burkina Faso.

Le Premier ministre est notamment accompagné, au cours de cette mission de : Général de Brigade Mai Manga Oumara, ministre de la Jeunesse et des Sports ; Colonel Ahmed Mohamed, ministre des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat ; Mme Touré Aminatou Maiga, ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Etranger ; M. Malick Sadelher, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ; M. Karimoune Kassoum, directeur de cabinet adjoint du Premier ministre ; M. Boubé Zangouizé, Haut Commissaire chargé de l'Organisation des Grands Evénements ; M. Diamoitou Boukari Guessibo, Conseiller Principal en Développement Rural et Environnement du Premier ministre ; M. Oumarou Keita Lalo, Conseiller Principal en Communication du Premier ministre ; M. Boukary Yayé, Secrétaire Permanent du Haut Conseil des Nigériens de l'Extérieur.

Wata Fassouma Moustapha,
envoyée spéciale

(Suite de la page 1)

Abordant les principales décisions du sommet, le Premier ministre Mahamadou Danda, a confié que les Chefs d'Etat ont entériné le rapport du Conseil des ministres ; ils ont révisé la fréquence de la tenue de leur sommet qui se tiendra désormais tous les deux (2) ans. Autre décision importante, c'est le rapprochement institutionnel avec la CEDEAO. ''Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'esprit de complémentarité et de partage des expériences et expertises'', a ajouté M. Mahamadou Danda. « Les Chefs d'Etat ont décidé aussi de la mise en route du processus de mise en place de la Coalition mondiale pour l'eau. ''Il s'agit par là de jeter les bases d'une approche qui vise à assurer l'autosuffisance alimentaire des pays du Sahel », a-t-il déclaré.

Des décisions dites spécifiques ont par ailleurs été prises par le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement. Celles-ci ont consisté à encourager un certain nombre d'initiatives, notamment la mise en place de la muraille verte pour lutter contre la désertification, les actions de réhabilitation du bassin du Lac Tchad et la lutte contre les plantes envahissantes des eaux du Niger. ''En somme, ce sommet a consacré une réorganisation des actions du CILSS. Les Chefs d'Etat ont décidé que le CILSS devra désormais mener des actions fortes pour aider nos pays à aller vers la sécurité alimentaire, plutôt que de se focaliser, comme par le passé, sur des actions de saupoudrage,'' dira le Premier ministre.

Mais ce sommet a aussi été l'occasion pour la délégation nigérienne de mener des offensives sur l'évolution de la situation politique et sociale dans notre pays. C'est ainsi que le Premier ministre a indiqué avoir été reçu en marge du sommet par les Présidents du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Burkina Faso. ''J'ai tenu à les rencontrer individuellement pour leur expliquer davantage l'évolution de la situation au Niger et leur exposer les actes concrets posés par le CSRD allant dans le sens d'un retour à un ordre démocratique normal dans notre pays,'' a déclaré Mahamadou Danda. ''Il était normal, dans l'antichambre de cette transition, que nous profitions des expériences de ces aînés,'' ajoute-t-il. Et d'après le Premier ministre, les Présidents Amadou Toumani Touré, Abdoulaye Wade, Idriss Déby Itno et Blaise Compaoré ont fait montre d'une grande ouverture et ont manifesté leur ferme volonté d'accompagner le Niger dans ce processus. Le Premier ministre a aussi parlé de la situation alimentaire dans notre pays avec ces chefs d'Etat. ''Quand j'ai exposé la situation au Président Wade, nous avons eu sur place l'offre du Sénégal qui nous a promis de nous accorder un prêt de 10 tonnes de mil au cas où nous nous trouverons dans une situation d'urgence en période de soudure,'' a annoncé Mahamadou Danda. En outre, le Premier ministre a indiqué que la mission a rencontré les Nigériens vivant au Tchad. ''Nous les avons écoutés et leur avons donné les informations et le message que le Président du CSRD a transmis aux autres composantes de notre pays'', a-t-il dit. SEM. Mahamadou Danda a enfin tenu à rendre un hommage aux autorités et au peuple tchadiens pour l'hospitalité dont la délégation nigérienne a fait l'objet tout au long de son séjour.

Kader Amadou Stagiaire/ ONEP

Le Premier ministre Mahamadou Danda

Siradji Sanda

M. Kamaye Idrissa, Haut Commissaire à l'Informatique et aux NTIC Pi

«Il est impératif que nos instances de décision apportent plus de cohérence dans les orientations politiques dans le domaine des NTIC … »

Réalisée par Wata Fassouma Moustapha

Monsieur le Haut Commissaire, le thème du dernier sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine a porté sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Avec toutes les priorités qu'il y a en Afrique, pourquoi un sommet sur les NTIC ?

Les Technologies l'Information et de la Communication (TIC) qui sont nées de la convergence entre l'Informatique, les Télécommunications et l'Audiovisuel constituent un des enjeux technologiques et socioéconomiques majeurs de notre temps, tant elles sont considérées comme le nouveau vecteur de développement. Les analphabètes du 21ème siècle, dit-on, seront ceux qui ne sauront pas utiliser les technologies de l'information et de la communication. L'importance de ces technologies est telle qu'elles ont été intégrées dans les paramètres du calcul de l'indice du développement humain par le PNUD depuis l'an 2000 à travers l'Indice d'accès numérique. C'est sans doute pourquoi l'Organisation des Nations Unies (ONU), en partenariat avec l'UIT (Union Internationale des Télécommunications), leur a consacré un Sommet mondial dit de la société de l'information (SMSI) tenu en deux phases, à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Au niveau mondial, régional et national, ces technologies du futur font l'objet d'une attention particulière tel que les décideurs leur accordent une place de choix dans la conception de leurs stratégies politiques de développement en général. Récemment encore, comme vous l'avez si bien relevé, la 14ème session de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine a été dédiée à la thématique «Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique : Défis et Perspectives pour le Développement». Une Déclaration dite de Addis Abeba sur les Télécommunication/TIC a été adoptée par les chefs d'Etat pour marquer leur engagement à créer les conditions du développement de ces technologies dans leurs Etats respectifs et résorber la fracture numérique criarde qui risque de mettre ces pays en marge de cette révolution numérique universelle. Il s'agit donc pour les dirigeants africains de saisir l'avènement de ces technologies pour donner à l'Afrique les chances de rattraper son retard sur les autres nations. Dans leur Déclaration, les Chefs d'Etat ont par conséquent demandé à la Commission de l'Union Africaine (UA) de dresser un agenda numérique fixant les principales étapes de ce processus. Cet agenda va être élaboré en collaboration avec les communautés économiques régionales, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Union Internationale des Télécommunications et les institutions spécialisées dans le secteur des TIC en Afrique. Ils ont également demandé à la Commission de mettre en place une approche intégrée ainsi qu'un mécanisme de coordination impliquant les principaux acteurs africains et les partenaires au développement pour la mise en œuvre et le suivi de la Déclaration. Les dirigeants ont entrepris d'intensifier les activités de mise en œuvre du cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et règlementation en matière de télécommunications et de TIC en Afrique ainsi que le Plan d'action régional africain sur l'économie du savoir (PARAES). Voyez-vous, l'Afrique est la région du monde la moins développée en la matière. Avec une population de 922 millions d'habitants représentant 14% de la population mondiale, l'Afrique en 2006 ne comptait que 2,1% des lignes de téléphone fixe du monde, ce qui équivaut à 28,5 millions de lignes, soit une télédensité de trois lignes fixes pour 100 habitants. Egalement en 2006, l'Afrique représentait 5% et 2% des utilisateurs et des abonnés d'Internet dans le monde, ce qui faisait moins de cinq utilisateurs pour 100 habitants contre une moyenne mondiale de 17%, de 11% en Asie, de 35,7% en Europe et de 37% en Amérique. C'est pourquoi le Commissaire de l'UA pour les Ressources Humaines, la Science et de la Technologie (HRST), Jean-Pierre Ezine, a déclaré qu'une volonté politique était nécessaire ainsi que des politiques d'harmonisation pour accélérer l'utilisation des TIC afin de soutenir les efforts de développement sur le continent. En prêtant une oreille attentive à cet appel, les dirigeants ont déclaré qu'ils renforceraient les programmes nationaux et la coopération régionale pour le développement et l'interconnexion des structures à large bande, le déploiement des points d'échange Internet régionaux et la connectivité en zone rurale. Ils se sont également engagés à mettre en œuvre des programmes et des actions sur la formation, l'acquisition des compétences de base en matière de TIC et le renforcement des capacités, en particulier pour les organes nationaux et régionaux, à promouvoir la recherche et les activités de développement ainsi que la mise en place d'un environnement règlementaire favorable. Les dirigeants Africains ont invité les partenaires au développement, en particulier les institutions de financement, à soutenir la mise en œuvre de cette Déclaration.

Monsieur le Haut Commissaire, qu'est-ce que ce sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine peut apporter à l'Afrique en général et à des pays comme le Niger en particulier ?

Pour toute l'Afrique je ne saurais trop m'y prononcer avec exactitude, mais les sujets d'intérêts pour notre pays ont porté sur : la

Ibro Youka/ONEP

M. Kamaye Idrissa

création d'un environnement politique et juridique propice au développement des TIC ; l'opportunité d'inscrire notre pays dans la liste des premiers bénéficiaires du financement au titre du projet HIPSSA mis en œuvre par l'Union Africaine pour le renforcement des cadres juridique et institutionnel des TIC dans les pays membres ; les possibilités de financement des infrastructures de TIC (backbone : dorsales en fibre optique) ; le renforcement des capacités des ressources humaines en TIC ; la vision de l'Union Africaine et les principes directeurs généraux qui pourraient inspirer la reforme du secteur dans notre pays ; la redynamisation de l'appui que nous apporte la CEA (cette institution nous a déjà appuyé dans l'élaboration des cyberstratégies globale et sectorielles : Plan NICI, e-gouvernance, e-santé, e-commerce). Il reste à poursuivre les contacts établis pour la concrétisation de ces pistes de coopération.

On sait que notre pays s'est fixé pour objectif l'appropriation et la généralisation des TIC, en vue de contribuer, à l'Horizon 2010, à la réduction de la pauvreté de manière significative. Nous sommes en 2010, peut-on savoir ce qui a été réalisé concernant cet objectif ? Et ce qui reste à être réalisé ?

Au Niger, comme ailleurs, ces technologies numériques ont toujours constitué un sujet d'intérêt certain pour les différents gouvernements qui se sont succédé, comme c'est le cas pour l'équipe gouvernementale en fonction présentement, avec la création du Ministère de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture. Comme vous le savez, notre pays dispose d'une pléthore de documents d'orientation politique en matière des TIC dont notamment : la Déclaration de Politique Sectorielle Télécommunications de 1999, la Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD) de 2003, le plan NICI de 2004, etc. Ces documents politiques sont, pour certains, dépassés par le contexte, ou connaissent de timides mises en oeuvre au gré des financements consentis par les partenaires au développement. Quelques résultats sont sans doute acquis, mais la fracture numérique reste encore très perceptible dans notre pays qui a un indice de l'accès numérique des plus bas, soit 0,04 en début des années 2000 selon l'UIT. Beaucoup reste à faire si nous ne voulons pas rater la révolution du numérique et être des laissés pour compte de la globalisation que ces technologies induisent. Il est donc impératif que nos instances de décision apportent plus de cohérence dans les orientations politiques dans le domaine des NTIC et un peu plus de synergie et d'engagement dans les actions à mener dans les prochains jours.

L'utilisation des NTIC pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté, est-elle une recommandation générale pour tous les pays membres de l'UA, ou une initiative spécifique à notre pays ?

C'est une option qui préexistait au sommet pour la plupart des pays d'Afrique, notamment ceux ayant élaboré leurs plans de développement des TIC sous les auspices de la Commission Economique des Nations pour l'Afrique (CEA). Mais le Niger est l'un des pays qui a consacré un axe stratégique spécifique à la contribution des TIC à la stratégie de réduction de la pauvreté dans son Plan NICI. C'est à ce titre que nous participons activement aux activités de conception et de mise en oeuvre de notre stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté. Nous avons d'ailleurs, tout récemment préconiser un plaidoyer du Secrétariat permanent de la SDRP pour qu'une attention particulière soit accordée à la cohérence de l'encadrement du secteur pour qu'il puisse venir en appoint aux autres secteurs socio économiques en tant qu'outil.

Ecrits bahá'ís

« …il est tout à fait évident que quiconque a la possibilité de régler ses dettes, et néglige cependant de le faire, agit à l'opposé du désir du seul vrai Dieu. Ceux qui contractent une dette devraient s'efforcer de la régler avec toute la sollicitude et toute la diligence qu'ils s'y attachent. Les commandements irrévocables de Dieu concernant l'honnêteté, l'intégrité et le respect des engagements sont inscrits en un langage tout à fait limpide et lucide dans tous les livres sacrés, tablettes, saintes écritures et ouvrages sacrés. Bénis soient ceux que les éphémères vanité de ce monde n'ont pas privé d'une parure durable, et que l'avarice et la négligence n'ont pas exclus de l'illumination du soleil de l'honnêteté.
(Bahá'u'lláh, « Compilation Honnêteté », p. 14.)

Téléphone : 20 75 22 80 / B.P. 12858 Niamey, Email:asnniger@intnet.ne

Mariage

La grande famille Lomi Baba à Kobé, Dosso et Niamey; Feu Seydou Soumana à Dosso, Niamey et Konni; Sounna Hassane à Dosso, Niamey, Konni et Kaya; Seyni sounna à Dosso
Dan Mallam à Dosso, Niamey, Maradi et France
Amadou Dado à Niamey; Abdou Yoba à Niamey
Les Familles Feu Morphy à Maradi, Zinder, Tahoua, Niamey et Paris
Elhadji Ada Abarchi à Maradi, Zinder et Niamey
Elhadji Goukoye Karimou à Niamey, Dosso, Deygorou et USA
Hassane et Ousseini Traoré à Niamey, Arlit et au Mali
Saïdou Daoura à Niamey et Kéché
Elhadji Hamadou Hamani dit Hamadou Zéro à Mokko et Dosso
Mahaman Abarchi à Dosso, Niamey et Kaduna
Na Allah Koreiney à Tchandarawa, Kiéché et Niamey
Djibo Karimou à Dosso, Konni et Niamey
Idrissa Alzouma à Niamey et Agadez

Parents, amis et connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants

M. Abdoul Moumouni Saïdou Sounna
avec **Melle Mariama Mahamane Abarchi**
ONG GESPAC Dosso Stagiaire au CHR Dosso

Les cérémonies religieuses auxquels vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le Samedi 27 mars 2010 à 70 h 30 mn chez Mahaman Abarchi au quartier Banizoumbou non loin de la Samaria Boukoki, à Dosso.
La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le marié à Dosso.

Naissance

M. Mahamadou Mamoudou dit Ravic, correspondant ANP Tahoua, et **Mme née Maimouna Mahamadou**, enseignante ont la joie de vous annoncer la naissance d'un garçon dans leur foyer le lundi 22 mars 2010. La maman et le bébé se portent bien et le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le Lundi 29 mars 2010 à leur domicile à Tahoua.

L'air du temps

Le come-back du ''génie tchatcheur''

Le ''génie tchatcheur'', vous vous rappelez? C'est ce bonhomme qui, courant du mois de mai 2004, a dominé la chronique. On se rappelle qu'à l'époque, l'histoire du fantomatique ''Génie tchatcheur'' a tellement fait fureur au sein de la capitale qu'à un certain moment, toute personne inconnue présentant un air quelque peu bizarre se voyait soupçonnée d'être ce ''petit diable'' réputé pour ses talents de grand dragueur, avec une préférence particulière pour les charmantes lycéennes. Une histoire digne d'un conte de fée, diriez-vous. Il n'empêche cependant que la semaine dernière, vous avez pu voir sur votre petit écran cette séquence d'hystérie collective qui s'empara brusquement d'un groupe de collégiennes au CEG II de Maradi à l'heure de la récréation. Dans la capitale du Katsina, les commentaires vont bon train. Il se raconte que notre fringant chasseur de nanas ne chômait pas à Maradi où il sévissait d'un collège à un autre au sein de la ville. Fort heureusement, les congés de Pâques sont venus mettre un terme à la rumeur qui enflait. Mythe ou réalité ? Ce qui est sûr, c'est qu'une fois de plus, les amateurs d'histoires à sensations fortes ont trouvé de quoi se mettre sous la… langue ! Mais pourquoi s'en priverait-on si cela amuse bien de gens ? Rappelez-vous de la fantasmagorique histoire de ''pluie de viande'' qui se serait subitement déclenchée, un jour de juillet 2008, dans un hameau sis aux environs du village de Inatès, dans la région de Tillabéry. Raison invoquée ? L'injustice d'une marâtre acariâtre à l'égard d'un petit orphelin. Idem pour cette autre histoire non moins fabuleuse qui, près d'une dizaine d'années auparavant, avait fait couler beaucoup de salive dans tous les salons de Niamey. Celle-là met en scène une autre ''sorcière'' qui, pour avoir obligé son mari (un marabout) à troquer le Saint Coran pour lui acheter des chaussures, se transforma en serpent pour se fondre dans la nature, aussitôt qu'elle eût mis ses pieds dans les chaussures en question. Comme quoi, ces petites histoires élaborées, en plus de subjuguer l'imagerie populaire qui en raffole, administrent quelques belles leçons de morale, sur fond de mystère, au monde des humains. Mais cela n'explique toujours pas pourquoi, dans le cas précis du ''génie tchatcheur'' de Maradi, les possédées sont généralement choisies dans le frange des jeunes filles aux allures de saintes Nitouche entièrement couvertes du voile intégral. A moins que ce génie-là ne soit, un… mallam !

Assane Soumana

C'est-arrivé

Kader Amadou Stagiaire/ONEP

Ce n'est pas un accident, enfin... ou presque. Le conducteur de ce taxi l'aurait sciemment jeté contre la benne à ordures pour déjouer l'attaque des clients qu'il a pris en pleine nuit et qui tentaient, depuis les sièges arrières, de l'étrangler. Une patrouille serait intervenue pour sauver le taximan et arrêter les malfrats.

Entre nous

On assiste ces derniers temps à un retour effroyable des ordures dans les rues de Niamey. Certains ont très vite fait le lien avec la grève qu'observent les agents de la Société chargée d'enlever les ordures dans la Communauté urbaine de Niamey. Entre nous, il ne faut pas que notre capitale, Niamey, qui a commencé à retrouver un semblant de salubrité, retourne encore au spectacle cauchemardesque des monticules de rebuts dans ses rues. Il est donc urgent de redoubler d'efforts pour contrecarrer le mal en créant les conditions d'un cadre de vie décent à Niamey.

Faits divers

Un Russe refuse un prix d'un million de dollars pour avoir résolu l'une des énigmes mathématiques les plus difficiles au monde

Le Clay Mathematics Institute américain a organisé un concours afin de résoudre la Conjecture de Poincaré, qui a déconcerté les mathématiciens pendant un siècle. C'est en 2002 que le Docteur Perelman, alors chercheur à l'Institut de Steklov de Mathématiques à Saint-Pétersbourg, a commencé à poster sur Internet des solutions suggérant qu'il avait résolu la Conjecture de Poincaré, une des sept énigmes mathématiques majeures pour lesquelles le Clay Mathematics Institute offre un million de dollars chacune. Des tests rigoureux ont prouvé que la solution du Docteur Perelman était correcte.Cette énigme avait plus de 100 ans quand M.Perelman l'a résolue, et la solution pourrait aider à déterminer la forme de l'univers. Il y a quatre ans, le génie des maths avait déjà refusé la prestigieuse Médaille Fields de l'International Mathematical Union pour avoir résolu un problème. Il avait alors expliqué : "Je ne suis pas intéressé par l'argent ou la gloire. Je ne veux pas être exposé comme un animal dans un zoo. Je ne suis pas un héros des mathématiques. Je ne suis pas si talentueux, c'est pourquoi je ne veux pas que tout le monde me regarde".Le voisin du Docteur Perelman, Vera Petrovna a expliqué : "Je suis allé une fois dans son appartement et j'ai été étonné : il a seulement une table, un tabouret et un lit avec un matelas sale appartenant aux anciens propriétaires. Nous essayons de nous débarrasser des cafards dans notre immeuble, mais ils se cachent dans son appartement". Après 2003, Perelman a quitté son emploi à l'Institut de Steklov. Ses amis ont rapporté qu'il avait également arrêté les mathématiques en général, trouvant le sujet trop douloureux pour en discuter.

(Zigonet)

Elle contracte 69 prêts pour 2 millions d'euros: 18 mois de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel de Guingamp, dans les Côtes d'Armor, a condamné cette femme âgée de 52 ans à dix huit mois de prison avec sursis pour avoir contracté… 69 prêts bancaires, pour plus de deux millions d'euros. Pour obtenir ses prêts, elle utilisait de fausses attestations de son employeur et falsifiait la signature de son mari, précise Le Parisien.

Et c'est ainsi, qu'entre 1996 et 2007, elle a réussi à obtenir 69 prêts, pour un montant global de plus de 2 millions d'euros, en ouvrant 107 comptes en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Outre la condamnation à la prison avec suris, le tribunal a prononcé à l'encontre de la quinquagénaire une mise à l'épreuve de 24 mois, une obligation de soins et l'indemnisation de ses victimes. Pour son avocat, Me Henri Graïc, « le montant des engagements est tel qu'une vie ne suffira pas à rembourser ».

(Zigonet)

Un téléphone qui ressuscite un homme victime d'une crise cardiaque !

Là, c'est l'occasion de faire taire ces réfractaires à la nouveauté, ces bloqués dans le siècle ! Deux docteurs du Royal United Hospital de Somerset ont inventé une application gratuite pour iPhone qui permet de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardiaque. Si d'aventure un homme s'écroule sous les yeux d'un possesseur de iResus, l'application en question, il a toutes ses chances d'être sauvé. Le logiciel dispense de précieux conseils à qui le consulte en situation de crise, tels que la marche à suivre, qui prévenir, quoi faire, bouche-à-bouche etc... iResus permet aussi de mesurer combien de pulsations cardiaques émet l'évanoui... Utile. Une avancée non négligeable donc ! Chapeau aux inventeurs. Mais question : on a donc plus de risques de mourir si nos amis ont un Blackberry ?

(Zigonet)

Etats généraux de la communication

Les travaux s'ouvrent le lundi prochain

La ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture a l'honneur de porter à la connaissance des participants et invités aux Etats Généraux de la Presse, que lesdits Etats Généraux auront lieu du **29 au 31 mars 2010 au Palais des Congrès de Niamey.**

La cérémonie solennelle d'ouverture débutera l**e lundi 29 mars 2010, à partir de 9 heures**, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier ministre.

Mise en place terminée : **8 h 45 mn**.

Initiatives

Aissa Cissé dite Dari, promotrice de salon de coiffure

Un rêve devenu réalité

Ayant arrêté l'école très tôt, Dari s'adonne à sa passion et travaille dans différents salons de coiffure avant de se rendre à Ouagadougou en 2000 afin d'y suivre une formation en coiffure pour hommes et femmes pendant près de 3 ans. A son retour du Burkina, elle suit un stage de 3 ans avant de racheter le salon de sa patronne qui s'installait en France avec son mari. Voilà maintenant 4 ans que Dari travaille pour son propre compte dans son salon de coiffure situé sur la latérite en face de la Nouvelle Cité EAMAC. Parlant de ses premiers pas dans le métier, elle a affirme qu'elle a toujours rêvé de devenir coiffeuse. « Quand j'étais enfant, la grande sœur d'une de mes amies faisait de la coiffure; je la regardais avec émerveillement tous les matins, quand elle allait au salon, en me disant que j'exercerai le même métier qu'elle quand je serai grande », nous confie Dari avec un brin de sourire. C'est ainsi que dès son enfance, elle s'essayait à la coiffure sur les cheveux de ses amies qui étaient volontaires, souvent en utilisant des bouts de papier comme bigoudi. Au fil du temps, sa main s'est affinée jusqu'à ce que la grande sœur à son amie lui demande de lui faire des tresses pendant ses jours de repos.

Kader Amadou Stagiaire/ONEP

Aissa Cissé dite Dari

Dieu merci, aujourd'hui, cette passion de jeunesse porte la marque de la réussite. Elle est satisfaite de son salon. Elle y coiffe certaines grandes dames de la capitale et s'est même vue confier la tâche de rendre belles une partie des participantes de la 1ère édition de ''Miss tourisme Niger''. Avec l'aide d'une employée et de bien d'autres qu'elle envisage d'engager, la jeune promotrice rêve d'agrandir son salon. La particularité de Dari, c'est qu'elle coiffe aussi bien les femmes que les hommes et fait également des tresses. Dari a l'esprit créatif et le sourire toujours aux lèvres, raison sans doute pour laquelle son salon grouille toujours de monde. Elle coiffe même à domicile les futures jeunes mariées et comme tout salon qui se respecte, Dari fait de la pédicure-manucure, la pose des ongles et le maquillage.

Rachida Rabo (Stagiaire)

GSBO
Global Solution for Business and Organisation
ILLINOIS STATE UNIVERSITY
Illinois' first public university

SEMINAIRE INTERNATIONAL
Méthodes de Suivi-Evaluation de Projets
Du 25 octobre au 6 novembre 2010 à Niamey
par GSBO et Illinois State University

Pour tout renseignement (Contenu du Programme, Modalités d'Inscription,...), veuillez nous contacter:
GSBO - Niamey, Rue Maurice Delens -Tél +227 21889621 / 97808063
Email : gsboeducation@gmail.com – www.ilstu.edu

unissons-nous pour les enfants

AVIS DE RECRUTEMENT

La Représentation de l'Unicef à Niamey, République du Niger, cherche à recruter pour une durée de vingt (20) jours un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) d'appuyer la section communication pour l'élaboration d'un module sur les gouvernements scolaires et l'organisation d'une formation des formateurs.
Le programme de coopération Gouvernement-Unicef intervient tant dans le domaine de la réduction des disparités que dans celui de la qualité des apprentissages. Cette dernière est fortement dépendante de facteurs pédagogiques mais également du concours que les communautés apportent à l'amélioration de l'environnement scolaire.
La présente consultation portera sur les techniques d'animation, les méthodes et les outils à utiliser pour assurer que la participation des enfants à la vie et la gestion de leur école devienne la norme et que les interactions entre l'enseignant et l'élève soient garanties

Sous la supervision du chef section communication de l'Unicef, le/la candidat (e) aura pour :

1. Tâches et Responsabilités :
- Assister le consultant international pour l'élaboration, la révision, la finalisation et la mise en œuvre du module de formation
- Participer à la formation de 30 cadres en charge de former les élèves maîtres à l'animation des gouvernements scolaires.

2. Résultats attendus :
- Un module de formation des élèves maîtres sur l'animation des gouvernements scolaires élaboré,
- 30 cadres dotés de capacités de formation des élèves maîtres dans le domaine des gouvernements scolaires.

3. Qualifications et expériences requises
Un spécialiste des questions relatives à la participation des enfants dans le cadre des processus d'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.
Le profil s'établit comme suit
- Etre titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en sciences sociales ou sciences de l'éducation ou un diplôme équivalent
- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans l'animation de groupes d'enfants et de jeunes et ainsi que dans le domaine de la formation)
- Bonne connaissance du milieu scolaire - une expérience auprès des gouvernements d'enfants serait un atout
- Bonne connaissance du territoire nigérien
- Parfaite maîtrise du français
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Respect des délais de travail
- Parfaite maîtrise des Nouvelles techniques de l'information et de la communication
- La préférence sera donnée aux candidatures féminines

4. Durée du contrat :
Le contrat s'exécutera sur une période de 20 jours ouvrables pour une personne travaillant en duo avec un consultant international et répartis entre le 12 avril et le 14 mai 2010 comprenant :
- Appui à l'élaboration d'une proposition de module, sa révision et sa validation ;
- Appui à la formation des cadres de l'éducation nationale, la finalisation du module et sa remise à l'Unicef.

5. Voyage :
L'Unicef prendra en charge les frais de déplacement du consultant à l'intérieur du pays ainsi que les indemnités journalières de subsistance lors des déplacements.

6. Honoraires
Il/Elle sera rémunéré(e) selon l'expérience et la grille des honoraires des consultants établis par le Système des Nations unies 850.000 et 950.000 FCFA.

7. Date et Dépôt de candidature
Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un CV à jour ainsi que des copies certifiées des diplômes doit être adressé à l'Administrateur des Opérations - Unicef, BP 12 481 Niamey - Niger, avec la mention **« Consultation NIA-10-007 Confidentiel » au plus tard, le 29 mars 2010** ou à l'adresse E-mail suivante : niqrecruit@unicef.orq

NB : Seuls (es) les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés.
Tout dossier transmis ne peut être retiré.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

L'Unicef est un environnement non fumeur.

Annonces

Marchés Publics

Avis d'Appel d'Offres N° : 001/CRA/2010

Date: 24/03/2010

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu de la République Fédérale d'Allemagne via la Kreditanstalt Fur Wiederaufbau (K.F.W), ci-après dénommée le Bailleur, une subvention pour contribuer au financement des communes à travers le Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées (FICOD II) et prévoit d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour effectuer des paiements autorisés dans le cadre des marchés faisant l'objet du présent avis d'appel d'offres.

2. La commune Urbaine de Téra assistée du Bureau d'Etudes « CANINEX » se charge de la mise en œuvre du programme de travaux.

3. Dans le cadre de la mission qu'elle s'est assignée la commune Rurale de Anzourou lance un appel d'offres pour les travaux d'Aménagement du marché de Wallagounto de Sarakoira.
Les travaux objet de cet appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

4. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés pendant les heures ouvrables ou peuvent être achetés auprès de la commune Rurale de Anzourou moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille (50 000 F) francs CFA** par dossier.

5. Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises nigériennes des catégories 2 et plus du classement du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (M.U.H) et les groupements volontaires de ces catégories d'entreprises, non sanctionnées par le FICOD au cours de l'année 2008-2009.
La participation de ces entreprises est admise sous conditions qu'elles répondent à la réglementation nigérienne. Ces conditions s'appliquent aux groupements de ces entreprises et aux sous - traitants.
Les entreprises ayant au moins deux lots dans le cadre des travaux de la phase II du FICOD ne sont pas autorisées à soumissionner.

6. Les dossiers peuvent être retirés à partir du **24/03/2010**, au siège de la commune Rurale de Anzourou ou à la Direction régionale du FICOD Tillabéri.sis à Yantala (Niamey) - **Tél. 21 76 33 29.**

7. Les offres doivent être remises à l'**Antenne FICOD/MAE à Tillabéri** au plus tard le **22/04/2010 à 09h 00** ou elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à 10 h 00 mn dans la salle de réunion de l'**Antenne FICOD/MAE à Tillabéri.**

PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC) VACANCY ANNOUNCEMENT

OPEN TO: All Interested Candidates
POSITION: Peace Corps Medical Contractor
OPENING DATE: March 18, 2010
CLOSING DATE: April 01, 2010
The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor, Nurse Practitioner or Physician Assistant to serve as a contracted Peace Corps Medical Contractor (PCMC) based in Niger. The PCMC will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Niger and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Niger and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.
Duties will include but not limited To the following:
- The provision of health education classes and continuing health education to the Volunteers;
- Routine primary health care to Peace Corps Trainees and Volunteers including treatment of common illnesses and injuries in accordance with Peace Corps medical guidelines
- Diagnosis, treatment and management of common illnesses and injuries;
- Experience in managing acute and chronic trauma;
- Individual short-term counselling on disease prevention, adjustment issues, stress management and cross-cultural problems
- Basic psychological counselling and emotional support;
- Full participation as a member of the Peace Corps staff;
- Triage and appropriate referral to physicians in the community, or outside the country, as indicated, for Volunteers with health problems beyond the scope of the PCMC;
- Management and administration of the Volunteer Health Care Delivery System in Niger. This management will include the maintenance of medical supplies and equipment inventory.
- Administrative tasks of the medical office including budget management

Qualifications and requirements
- Graduate of accredited school and hold a current, active, valid license to practice at the level of her/his education and credentials, to include degrees or diplomas from a school of nursing or medicine.
- Ability to communicate effectively in oral/written English and French.
- At least three professional medical references who have directly observed the candidate work in a clinical setting. (One must be from the current employer.)
- Knowledge of the Nigerien medical System and ability to work in the Nigerien health delivery System;
- Working knowledge of Microsoft Word, Excel, Access, Outlook
- Experience in training design and presentation of health related material
- Willing to conduct extensive in-country travel to assist the Peace Corps Country Director in the identification of living sites and work assignments for Volunteers'.
- Hardworking, reliable and diligent with good inter-personal skills.

In addition to a copy of the academic diploma, t**he applicant must submit an official academic transcript and curriculum**. Please submit a C.V. or resume, along with clear photocopies of professional license and degree or diploma to the Peace Corps Office.
The Peace Corps will reserve the right to verify license and degree or diploma. The C.V./resume should detail education, training and work experience. **All documents must be in English or Accompanied with an official translation**.
Submit application to: Administrative Officer of Peace Corps/Niger (Blvd du Zarmaganda, near Oil Libya Mali Béro). All interested applicants can get a full description of duties and qualifications through contact bide@ne.peacecorps.gov

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SELECTION DE MAITRES D'OUVRAGE DELEGUES (MOD) POUR LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES DES AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A BOUAKE ET A MAN EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection de Maîtres d'Ouvrage Délégués pour les travaux de reconstruction des immeubles de ses Agences Auxiliaires à **Bouaké et à Man**.

Les bureaux retenus auront principalement pour missions l'assistance à la BCEAO pour la conception des projets, la sélection des entreprises ainsi que l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des travaux.

Sont admis à participer au présent appel d'offres les bureaux habilités à exercer en République de Côte d'Ivoire et qualifiés pour les missions ci-dessous désignées.Plusieurs bureaux peuvent se constituer en groupement.

Les bureaux intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey sise à la Rue de l'Uranium - BP 487 Niamey, auprès du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Les offres attendues doivent être établies par site, présentées conformément aux prescriptions des cahiers des charges et déposées **au plus tard le 16 avril 2010 à 16 heures** à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - 01 BP 1769 Abidjan 01, au bureau du Chef du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Petit commerce à Maradi

Un filon pour plus de 75%

Par Zeinabou Gaoh/ONEP Maradi

Maradi, capitale économique du Niger! Cette attribution n'est pas fortuite au vue des multiples petits commerces qui pullulent dans les rues de cette cité du Katsina. C'est ainsi qu'à chaque coin de rue, l'on découvre des vendeuses de beignets, galettes, fruits et légumes, feuilles vertes aux épices, tisssus, quincaillerie, cosmétiques, etc. Ces vendeurs ambulants qui parcourent chaque jour des dizaines de kilomètres à travers la ville de Maradi à la recherche d'éventuels clients. Maradi reste et demeure un grand centre névralgique des affaires, surtout à cause de sa proximité avec notre grand voisin du Sud, à savoir la République Fédérale du Nigeria. Certains revendeurs s'approvisionnent en articles et autres produits à Maradi même, alors que d'autres commerçants ayant un capital assez élevé se rendent au Nigéria pour se ravitailler en marchandises de toutes sortes. Mais malheureusement, ces commerçants évoluent, pour la plupart, dans le secteur informel, ce qui constitue un grand manque à gagner pour la ville de Maradi en particulier et pour l'économie de la région en général.

DR

Quelques figures du petit commerce

Mme Boubacar Mahazatou, est une des femmes très entreprenantes. Au quartier Ali Dan Sofo de Maradi, presque tout le monde connaît l'intéressée qui excelle depuis plus de dix ans dans la vente de bois de chauffe et de fleurs d'oseille. ''J'ai embrassé cette activité dans le but de subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. Avant de commencer, j'ai informé mon mari, mais il était réticent. Il a fallu que mon frère intervienne pour qu'il accepte. Maintenant, il est le premier à profiter de ce commerce car je l'aide beaucoup, surtout dans le domaine de la scolarité des enfants et même dans les dépenses du foyer'', confie-t-elle. Mme Boubacar Mahazatou a débuté son commerce avec un capital de cinq mille (5000) francs CFA avec lequel elle a acheté du bois de chauffe. En peu de temps, elle double son capital

Notre commerçante vend aussi des fleurs d'oseille bouillies et assaisonnées dans une école de la place, commerce qu'elle a commencé avec un capital de trois mille (3000) francs CFA.

Son affaires marche si bien que Mme Boubacar Mahazatou contracta un crédit de cent mille (100.000) francs auprès d'une mutuelle de la place, afin de renforcer son capital, surtout pour le commerce du bois. Présentement, il ne lui reste que quelques échéances pour finir de rembourser ce crédit.

M. Ibrahim Seyni dit Barhamou (18 ans), lui est revendeur de produits cosmétiques, bijoux et autres articles féminins. Il a commencé cette activité au marché ''El Kassoua'' avec un capital de 15.000 frs CFA. Ses articles, il les achète dans le marché même et les revend sur place. Après avoir étoffé son capital, il a commencé à se rendre à Kano au Nigéria pour s'approvisionner. ''En ce moment-là, mon activité marchait bien parce que je faisais des recettes journalières de cinq à quinze mille francs CFA ; mais actuellement, je ne gagne que mille à deux mille cinq cent francs CFA par jour. Parfois, je gagne moins'', a-t-il souligné. D'ailleurs, devait-il poursuivre, ''je suis devenu un vendeur ambulant, car les clientes se font rares. Aujourd'hui, je n'ai gagné que deux mille francs CFA''. Ce qui n'est guère encourageant pour notre jeune commerçant qui pense déjà à changer d'activité. ''Si toutefois j'arrive à avoir un job plus rémunérateur, je laisserai tomber cette activité car le commerce ne rapporte pas comme avant'', indique Barhamou. Pour lui, une des causes de cette mévente, se trouve être les foires organisées ces derniers temps, car aux foires, les produits sont nettement moins cher que dans le marché. Malgré tout, Barhamou appelle ses frères à travailler à la sueur de leur front en embrassant des activités génératrices de revenus. Le désœuvrement, dit-il, ''peut entrainer les jeunes dans la délinquance, et même dans le vol pour satisfaire certains besoins ; alors, ce sera la prison, car tôt ou tard, on finit par être épinglé''. Quant à Oumar Alhassane, vendeur ambulant de thé et de café, il semble tirer son épingle du jeu à travers cette activité. ''Grâce à ce petit commerce, je gagne bien ma vie, j'arrive sans problème à subvenir aux besoins de ma famille. Quand une personne ne travaille pas, elle est obligée de quémander auprès des parents et amis, ou même de mendier. Elle sera donc mal vue dans la société'', indique-t-il.

Pour mener cette activité, Oumar a débuté avec un capital de dix mille cinq cent (10.500) francs CFA avec lequel il a acheté thé, café, sucre, citrons et gingembre. Cette activité, dit-il, est très rentable. ''Je gagne bien ma vie et je ne rencontre aucun problème ; au contraire, je la pratique avec beaucoup de plaisir. ''Je l'ai apprise au Nigéria où j'étais parti en exode. Pendant la saison pluvieuse, je retourne au village pour m'adonner à l'agriculture ; et une fois les récoltes terminées, je reviens à Maradi pour exercer à nouveau mon activité''.

Un commerce florissant

Pour sa part, Mariama Bala, femme d'un certain âge, se fraye un chemin dans la vente des beignets, une activité qu'elle a lancée avec un petit capital de 5000 frs CFA. Elle achète ses ingrédients à savoir le niébé, l'huile, le sel, le piment et le bois dans le quartier où elle réside. ''Grâce à cette activité, je gagne assez bien ma vie et subviens aux besoins de mes enfants et petits enfants. C'est moi qui nourris ma famille, car je suis veuve depuis plus de cinq ans maintenant. C'est aussi grâce à cette activité que j'ai pu constituer le trousseau de mariage de ma fille. Je fais des recettes journalières de 4000 à 5000 francs CFA, car je prépare les beignets aussi bien le matin que l'après-midi. Mariama Bala n'a jamais bénéficié d'un appui quelconque, mais dit-elle, ''récemment, une femme intellectuelle du quartier m'a approchée pour constituer un groupement, afin d'obtenir un crédit auprès d'un projet ou d'une mutuelle de la place. Elle m'a expliqué que cela me permettra de renforcer mon capital, et aussi de mener d'autres activités parallèles, telle que l'embouche''.

Plus de 6.461 jeunes filles revendeuses dans les rues de la ville

Selon la directrice régionale de la Promotion de la Femme, Mme Abdou Hadjia Maïmouna, une enquête préliminaire menée par sa direction a permis de recenser 6.461 filles exerçant le petit commerce dans les rues de la Communauté Urbaine de Maradi (CUM) pour une population de jeunes de moins de 15 ans estimée à 65.431 (Recensement Général de la Population (RGP) de 2001). Ce chiffre confirme assez éloquemment l'importance du phénomène des filles vendeuses dans la capitale du Katsina. D'ailleurs, souligne la directrice, les recenseurs se sont posés la question de savoir ce qui peut donc expliquer ce phénomène ? Est-il lié à l'histoire de la ville de Maradi connue pour son dynamisme économique? L'histoire de Maradi révèle en effet que deux (2) processus se sont déroulés simultanément : accumulation marchande et islamisation, note la directrice régionale de la Promotion de la Femme de Maradi qui ajoute que de nombreux auteurs se sont déjà penchés sur ces relations entre l'Islam et le commerce, et ont montré comment le premier a été véhiculé par le second en Afrique de l'Ouest où , à travers le commerce transsaharien, beaucoup de commerçants étaient en contact avec les négociants arabes d'Afrique du Nord. ''A Maradi aussi, l'accumulation marchande et l'islamisation furent non seulement étroitement liées, mais l'Islam fut également, et est encore, un moyen pour les riches marchands de se forger une identité propre''. En revenant aux filles vendeuses, par rapport aux caractéristiques démographiques et sociales, il ressort que la population enquêtée a un âge moyen de 12 ans révolus, et est constituée en majorité de célibataires représentant 98,64% des filles enquêtées, a indiqué Madame Abdou Hadjia Maïmouna. Elle a poursuivi en précisant que la répartition des enquêtées, selon le groupe d'âge, donne 65,61% des filles qui ont l'âge compris entre 11-15 ans, contre respectivement 20,51% pour les 16-18 ans, et 13,36% pour les 6-10 ans. Elle a noté qu'en ce qui concerne l'espace, la majorité des filles vendeuses de la Communauté Urbaine de Maradi, soit 79,91%, exerce les activités dans la rue. Cette situation met en évidence le caractère informel de leurs activités, le manque de spécialisation, et aussi la précarité de leurs métiers. Quant à la provenance, devait-elle préciser, Maradi constitue sans aucun doute un centre d'attraction des filles pour leur activité de vente : 96,49% des répondantes sont natives de Maradi et se répartissent dans les différents quartiers et communes de la ville. ''En ce qui concerne le niveau d'instruction, la proportion des filles vendeuses est moindre dans le secondaire; elle est de 4,36%. Mais dans l'ensemble, seulement 6,36% ne sont pas instruites. L'instruction coranique concerne la majorité des filles vendeuses, soit 63,25%; celles qui fréquentent l'école primaire au moment de l'enquête représentent 26,01%''. La directrice régionale a par ailleurs rappelé que concernant le type des familles, les filles vendeuses issues de familles polygames sont légèrement supérieures à celles issues de familles monogames. La taille moyenne des ménages est de 21,15 personnes ; 72,26% des ménages ont entre une et cinq filles et 74,33% des ménages comptent 1 à 5 garçons. Selon Hadjia Maïmouna, l'enquête a cherché également à apprécier la situation des filles vendeuses chez leurs parents en cherchant à savoir si ces dernières vivent seules ou avec d'autres parents ou tuteurs. Il s'est avéré que les vendeuses enquêtées ont répondu par l'affirmatif à la question ''vivez-vous avec vos parents? à 86,20%. Celles qui ne vivent pas avec leurs parents (13,79%) ont donné les raisons suivantes : 31,49% sont des enfants adoptées ; 9,94% sont des orphelines de mère; 41,43% sont orphelines de père, et 1,65% sont orphelines des deux parents. Quant à celles dont les parents ont divorcé, elles représentent 15,46%. Concernant le logement, 72,76% des filles vendeuses enquêtées vivent dans des maisons en banco, tandis que 22,15% vivent dans des maisons en dur ; ce pourcentage de filles vendeuses vivant dans des logements en banco traduit la vulnérabilité des parents de ces filles. Cependant, devait ajouter la directrice régionale de la Promotion de la Femme, concernant la profession, plus des deux tiers (90%) des parents des filles vendeuses qui ont fait l'objet de cette enquête dispose d'une source de revenus. Seulement 9,14% des vendeuses ont déclaré que leurs parents ne disposent d'aucune source de revenus. Pour les parents disposant d'une source de revenus, la nature de celle-ci est variée : salaire, commerce, pension etc. Plus précisément, 35,52%, tirent leurs revenus des activités commerciales ; 22,44% tirent leurs revenus de sources comme le jardinage et la vente des produits agricoles ; 6,79% disposent d'un salaire. Elle a en outre indiqué que les principales activités qui occupent les filles vendeuses sont la vente de nourriture (la plus importante) avec 50,06% puis élève (23,37%), la vente d'articles

de la population

divers (9,79%), la vente des tubercules (9,57%) et la vente de fruits et légumes (6,64%). Il est à noter que les activités de vente permettent la prise en charge de nombreux besoins des ménages : 46,10% des filles apportent chaque jour entre 1025 et 10.000 FCFA ; 28,44% apportent entre 525 à 1000 FCFA et 24,73% apportent entre 50 et 500 FCFA. D'après la Directrice Abdou Hadjia Maïmouna, chaque vendeuse utilise en partie son revenu pour ses besoins (nourriture, habillement, épargne, trousseau de mariage, etc). Par rapport à la durée, devait-elle affirmer, les vendeuses qui exercent une activité depuis 5 ans sont les plus nombreuses (71,76%) ; les moins nombreuses sont celles qui pratiquent depuis moins d'un an (2,43%). Quant au statut dans l'activité, sur les 1399 filles vendeuses enquêtées dans la Communauté Urbaine de Maradi (CUM), près de 3/4, soit 74%, vendent pour le compte de leurs propres mères; seules 10% le font pour leurs tutrices, a-t-elle précisé. Pour ce qui est des difficultés, elles ne manquent pas, car la mévente est mentionnée comme principale difficulté par 26,51% des enquêtées ; les autres difficultés occupent une place moins importante et sont composées d'une multitude de problèmes qui se posent pour une très grande diversité d'activités (perte, vol, fatigue, châtiment, bagarre, harcèlement). Les élèves vendeuses quand à elles, évoquent la difficulté de concilier études et activités de vente, a indiqué Hadjia Maïmouna. Concernant les besoins, devait-elle poursuivre, sur les 1399 filles qui ont fait l'objet de l'enquête, 49,03% affirment avoir des besoins en formation, 37,95% des besoins financiers et 9,22% des besoins matériels. Par rapport au groupe d'âge, quel que soit le besoin exprimé, le groupe d'âge des 11-15 ans est le plus demandeur d'appui : 896 filles vendeuses tous besoins confondus. Le groupe des 16-18 ans vient en seconde position avec 285 demandes et enfin le groupe le plus jeune (6-10 ans) avec 171 demandes, a conclu la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme de Maradi.

Mutuelles d'épargne et de crédit

L'aubaine des petits épargnants

Dans la Communauté Urbaine de Maradi, il y a plusieurs établissements bancaires qui offrent surtout leurs prestations aux fonctionnaires et aux gros opérateurs économiques de la place. Les petits commerçants qui évoluent dans le secteur informel sont lésés puisqu'ils n'arrivent pas à obtenir de crédit dans ces banques classiques. Fort heureusement, il existe quelques mutuelles d'épargne et de crédit qui apportent leurs services aux petits commerçants de la place, soit individuellement, soit par le biais des groupements.

C'est le cas de la mutuelle d'épargne et de crédit dénommée Assussu SA (Société Anonyme), créée en 2005 grâce à la volonté du gouvernement du Niger avec le financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), et qui s'est implantée dans la Communauté Urbaine de Maradi. Cette mutuelle est également implantée dans les départements de Mayahi, Guidan Roumdji et Madarounfa. Elle couvre ces départements et la CUM à travers son volet micro crédits. Selon son chef d'agence, M. Ousseini Koudizé, Assussu offre deux sortes de prestations à savoir un service financier et un service non financier. A travers le volet de service non financier, il s'agit d'accompagner le groupe cible avant l'obtention du crédit en terme de renforcement de capacités à travers la sensibilisation dans divers domaines, notamment sur les IST/VIH/SIDA et la gestion. Le Chef d'Agence indique que ces services non financiers préparent la clientèle, à majorité analphabète, pour que, une fois le crédit obtenu, les conditions de santé soient d'abord garanties, mais aussi pour que ces populations aient les rudiments du maniement de l'argent. Quant au volet de service financier, il se résume au service d'épargne et de crédit. Il y a une catégorie de clients qui viennent juste pour épargner leurs avoirs, évitant de ce fait la thésaurisation et les risques liés au fait de garder l'argent sur soi ou chez soi. Actuellement, indique notre interlocuteur, ''nous avons une dizaine de produits de crédits à savoir, entre autres, les crédits de consommation embouche, la trésorerie aux groupements Mata Masu Doubara (MMD), des crédits relais, des crédits warrantage, des crédits évènements sociaux''. Il précise qu'au départ, ''l'accent était mis sur la population rurale organisée en Association d'Epargne et de Crédit (AEC) sous le modèle MMD. Et c'est ainsi que pour donner un crédit à des micros entrepreneurs à faibles revenus, il n'est nullement besoin d'exiger une garantie matérielle. La seule garantie exigée est cette caution morale qui consiste en la confiance mutuelle des membres du groupement. C'est par la suite, notamment en 2007, que le service de crédit s'est intéressé aux clients individuels qui ont adhéré à la banque dès l'ouverture, et à qui on a donné la latitude d'accéder au crédit dans le but de renforcer leurs activités''.

La mission de Assussu SA est d'assurer la mise en place institutionnelle dès au départ et d'offrir de manière efficiente divers services financiers adaptés aux besoins des populations à faibles revenus, a-t-il dit. Cette banque a des clients aussi bien hommes que femmes, mais pour la plupart, organisés en groupements. Au cours de ces cinq (5) à six (6) d'exercice, devait-il souligner, ''nous avons touché au niveau des Régions de Maradi et Tahoua, 51.170 clients dont 36.746 femmes''. Pour Ousseini Koudizé, il faut avoir dix-huit ans révolus pour ouvrir un compte, mais l'on peut ouvrir des comptes d'épargne pour les enfants. A la date du 31 Janvier 2010, nous avons eu quelques 16.346 emprunteurs auxquels des dizaines de milliards ont été octroyés. Depuis l'année 2007, le crédit aux personnes physiques a été testé avec le concours de Entreprendre Au Niger (AEN) qui fait aussi partie des membres de l'Assemblée Générale et qui organise le montage des dossiers des clients individuels pour la fourniture de crédits appelés bons de commande.

Aujourd'hui, devait-il ajouter, ''nous ne faisons pas de différence entre les hommes et les femmes, bien que celles-ci représentent 81% de notre clientèle. ''Au niveau des régions de Maradi et Zinder, au 31 janvier 2010, nous avons un encourt de plus de 800 millions, c'est-à-dire un crédit qui a été donné dont une partie a été déjà remboursée, et notre clientèle a chez nous quelque 280 millions sous forme d'épargnes ; il ya les épargnes libres, les dépôts à terme ou les épargnes nanties, c'est-à-dire des épargnes qui constituent la garantie financière pour les crédits obtenus''. Quelque 735 villages des régions de Maradi et Zinder sont couverts, avec convention ou sans convention. Les villages avec convention obtiennent des crédits à la demande d'un partenaire technique tels que l'UNICEF, le Projet « chèvres rousses » Maradi, etc.

Zeinabou Gaoh
ONEP Maradi.

M. Issaka Yayé Hamidou, directeur régional du Commerce de Maradi

«Avec l'avènement de la micro finance, le nombre des acteurs exerçant dans le secteur du petit commerce a sensiblement augmenté»

M. le directeur, qu'est-ce qu'on entend par petit commerce ?

Je pense qu'on peut qualifier le petit commerce selon la taille du marché, le volume de vente ou bien selon l'accès des acteurs au crédit commercial. Les petits commerçants sont ceux qui ont démarré avec des petits fonds, des fonds dérisoires, mais qui leur permettent quand même de gagner leur vie. On peut toutefois dire qu'il existe deux (2) formes de commerce : le commerce formel et celui informel ; donc tous les acteurs qui animent ce petit commerce évoluent dans le secteur informel. Nous pouvons dire en somme que les acteurs du petit commerce sont ceux qui ont une petite part du marché, un capital très faible et qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

DR

M. Issaka Yayé Hamidou

Monsieur le directeur, quel est l'impact du petit commerce à Maradi ?

Ici au niveau de ma direction, nous ne pouvons pas chiffrer l'impact, mais toutefois, on peut dire que le petit commerce contribue énormément à résorber le chômage dans la région. Et il faut dire qu'à Maradi, la capitale économique, les populations ont une particularité : elles ont l'esprit capitaliste et l'initiative privée. Que ce soit les jeunes, les vieux et surtout les femmes, ils ont tous l'idée d'entreprise. Malgré l'absence d'appui conséquent, ils arrivent quand même à joindre les deux bouts. Aujourd'hui, avec l'avènement de la micro finance, le nombre des acteurs exerçant dans le secteur du petit commerce a sensiblement augmenté. Les activités de ce secteur ont énormément augmenté dans la région parce qu'on trouve aujourd'hui des femmes qui font du commerce de bétail, qui traversent la frontière du Nigéria pour faire de l'import export ; ce ne sont pas de grosses marchandises, mais elles arrivent quand même à les écouler. Nous pouvons dire que ce petit commerce a un impact social très important.

Quel est donc l'apport du petit commerce dans l'économie de la région ?

Par faute d'emplois dans le secteur moderne, les jeunes et surtout les femmes ne croisent pas les bras. Chacun s'adonne à une activité génératrice de revenus et cela permet quand même à occuper cette population. Donc ceci permet de pallier au chômage dans la région de Maradi.

Quelles sont les dispositions prises par votre direction pour organiser le secteur du petit commerce?

Au niveau de notre direction, nous avons entrepris des actions de sensibilisation et d'information des acteurs pour les amener à formaliser leurs activités. Nous menons ces actions de concert avec la Chambre de Commerce de l'antenne de Maradi. Nous menons aussi des actions de formation en matière de montage de projets et de gestion des affaires. A ce niveau, nous avons le projet Entreprendre Au Niger (EAN) qui s'occupe de ce volet et plus de 500 jeunes ont été formés dans ce sens. Ces jeunes ont monté des projets qui seront bientôt financés au niveau du Ministère de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques.

Peut-on savoir les groupes sociaux qui excellent dans ce secteur ?

C'est un secteur qui concerne tout le monde et surtout les femmes. Au niveau des zones urbaines, on peut estimer à 60% la population qui l'exerce, et au niveau rural plus de 90%, car après les travaux champêtres, les paysans procèdent au commerce de la paille, des résidus de récolte. Donc tout le monde fait du commerce en quelque sorte, et tous les groupes sociaux sont concernés par cette activité. J'avoue que le petit commerce permet à cette population qui a déjà la culture de l'entreprise, de ne pas rester les bras croisés.

Que préconisez-vous pour rendre ce secteur formel ?

Il faut reconnaître que ceux qui évoluent dans ce secteur n'ont pas assez de moyens pour les formalités administratives. Par exemple, l'inscription au registre du commerce exige un timbre de 25.000 francs, alors que certains petits commerçants ne démarrent qu'avec un capital de 5000 francs. Toutefois, avec la Direction de la Population, la Direction de la Jeunesse et surtout la Chambre de Commerce, nous arrivons à organiser à leur intention des formations pour la création de certains projets. Nous les sensibilisons dans le sens de regroupements afin qu'ils puissent créer des entreprises fiables.

Quelles sont les difficultés rencontrées par ceux qui œuvrent dans le secteur ?

En fait, les difficultés sont liées à la taille du commerce. Il faut reconnaître que le commerce est considéré comme une activité noble. C'est une issue pour ceux qui n'ont pas eu de travail au niveau du secteur moderne. Ce qui fait qu'il y a un grand nombre de gens qui exercent dans ce secteur. Donc les structures sont inadaptées, puisque les mêmes personnes vendent les mêmes produits. En conséquence, ils sont obligés de vendre avec des marges bénéficiaires très réduites. Il y a aussi le manque d'accès au crédit commercial, car souvent, certains arrivent à écouler leurs produits, mais n'ont pas de fonds pour renouveler leurs stocks; et souvent certaines mutuelles qui sont là sont parfois mal gérées et ces acteurs ont des difficultés pour avoir des crédits. Or, il faut le dire et le répéter, la Région de Maradi est une ville où le capitalisme est roi. On entreprend beaucoup à Maradi, l'essentiel c'est d'accéder au capital.

Propos recueillis par
Zeinabou Gaoh

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SELECTION DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES DES AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A BOUAKE ET A MAN EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection de Bureaux d'Etudes Techniques pour les travaux de reconstruction des immeubles de ses Agences Auxiliaires à **Bouaké et à Man**.

Les bureaux retenus auront principalement pour missions l'élaboration des études des projets et le suivi des travaux sous la supervision des Maîtres d'Ouvrage Délégués.

Sont admis à participer au présent appel d'offres les bureaux habilités à exercer en République de Côte d'Ivoire et qualifiés pour les missions ci-dessous désignées.
Plusieurs bureaux peuvent se constituer en groupement.

Les bureaux intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey sise à la Rue de l'Uranium - BP 487 Niamey, auprès du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Les offres attendues doivent être établies par site, présentées conformément aux prescriptions des cahiers des charges et déposées **au plus tard le 16 avril 2010 à 16 heures** à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - 01 BP 1769 Abidjan 01, au bureau du Chef du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SELECTION DE BUREAUX DE CONTROLE TECHNIQUE (BCT) POUR LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES DES AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A BOUAKE ET A MAN EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection de Bureaux de Contrôle Technique pour les travaux de reconstruction des immeubles de ses Agences Auxiliaires à **Bouaké et à Man**.

Les bureaux retenus auront principalement pour missions le contrôle technique des documents de conception et d'exécution ainsi que le suivi des travaux de réalisation pour la normalisation des risques en vue de la souscription aux polices d'assurance décennale.

Sont admis à participer au présent appel d'offres les bureaux agréés par les assureurs et habilités à exercer en République de Côte d'Ivoire. Plusieurs bureaux peuvent se constituer en groupement.

Les bureaux intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey sise à la Rue de l'Uranium - BP 487 Niamey, auprès du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Les offres attendues doivent être établies par site, présentées conformément aux prescriptions des cahiers des charges et déposées **au plus tard le 16 avril 2010 à 16 heures** à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - 01 BP 1769 Abidjan 01, au bureau du Chef du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PARTICIPATION AUX CONCOURS D'ARCHITECTURE A VENIR EN VUE DE LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES DES AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A BOUAKE ET A MAN EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe les Architectes et les Cabinets d'Architectes habilités à exercer en République de Côte d'Ivoire de son intention de lancer deux concours d'architecture pour la reconstruction des immeubles de ses Agences Auxiliaires à **Bouaké et à Man**.

Les Architectes et les Cabinets d'Architectes désireux de participer à ces concours sont invités à déposer **au plus tard le 16 avril 2010 à 16 heures** à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - 01 BP 1769 Abidjan 01, au bureau du Chef du Service de l'Administration et du Patrimoine, un dossier comprenant les éléments ci-après :

- une demande d'inscription aux concours adressée au Gouverneur de la BCEAO ;
les copies certifiées des pièces d'identité et des diplômes des Architectes membres du Cabinet ;

- une fiche de présentation de l'Architecte ou du Cabinet d'Architectes indiquant les études et projets réalisés (coût, description sommaire et/ou images des projets) ;

- les attestations indiquant que l'Architecte ou le Cabinet d'Architectes est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale, de l'Inspection du Travail et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la République du Niger ;

- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la République du Niger ;

- l'attestation datant de moins de trois (03) mois délivrée par le tribunal indiquant que l'Architecte ou le Cabinet d'Architectes n'est pas en faillite et ne fait pas l'objet de poursuites judiciaires.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous enveloppes cachetées adressées au Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SELECTION D'UN BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE (BCT) POUR LA REHABILITATION DES IMMEUBLES DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A KORHOGO EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection d'un Bureau de Contrôle Technique pour les travaux de réhabilitation des immeubles de son Agence Auxiliaire à **Korhogo**.

Le bureau retenu aura principalement pour missions le contrôle technique des documents de conception et d'exécution ainsi que le suivi des travaux de réalisation pour la normalisation des risques en vue de la souscription aux polices d'assurance décennale.

Sont admis à participer au présent appel d'offres les bureaux agréés par les assureurs et habilités à exercer en République de Côte d'Ivoire. Plusieurs bureaux peuvent se constituer en groupement.

Les bureaux intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey sise à la Rue de l'Uranium - BP 487 Niamey, auprès du Service de l'Administration et du Patrimoine.

Les offres attendues doivent être présentées conformément aux prescriptions du cahier des charges et déposées **au plus tard le 16 avril 2010 à 16 heures** à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - 01 BP 1769 Abidjan 01, au bureau du Chef du Service de l'Administration et du Patrimoine.

ECOWAS REGIONAL
ELECTRICITY
REGULATORY AUTHORITY

**AUTORITE DE REGULATION
REGIONALE DU SECTEUR
DE L'ELECTRICITE DE LA CEDEAO**

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC) est une institution spécialisée de la CEDEAO, dotée de la personnalité juridique internationale. Créée en 2008, elle a pour objet de fixer les règles du marché régional de l'électricité et de veiller à son bon fonctionnement dans le cadre du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain.
Pour le démarrage effectif de ses activités et afin de constituer un pool d'experts chargés d'assuer l'efficacité de la régulation, l'ARREC procède au recrutement de personnes compétentes et qualifiées ayant la capacité de travailler en équipe sur des projets complexes, de conduire des recherches et de préparer des rapports techniques.
L'ARREC a le plaisir d'inviter les citoyens de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à présenter leurs candidatures pour les postes ci-après à son siège à Accra, République du Ghana :

I - UNITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

5. ERA/5. POSTE: Agent Administratif
Grade/Échelon : P2 (UA 17,971.62 - 22,359.48)

Fonction
Sous la supervision du Responsable Administratif et Financier, il est chargé de :
- la préparation des rapports périodiques sur les programmes et les activités du service ;
- la gestion des polices d'assurance ;
- la supervision du bureau du courrier ;
- la préparation des rapports et résumés pour le responsable Administratif et Financier et des autres cadres supérieurs ;
- la supervision du personnel subalterne et l'évaluation de l'adéquation des ressources humaines, le contrôle des indemnités de service et des heures supplémentaires et la gestion des problèmes courants de personnel ;
- exécuter toute autre tâche qui lui serait confiée de temps à autre par le Responsable administratif et financier.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Etre titulaire au minimum d'une Maîtrise en Sciences Sociales, Arts, Droit ou Gestion ;
• avoir ou moins 3 ans d'expérience professionnelle ;
• avoir des compétences en communication ;
• avoir la volonté d'apprendre et l'aptitude de s'adapter à de nouvelles responsabilités ;
• être capable d'établir et de maintenir de bonnes relations professionnelles avec les collègues ;
• pouvoir fixer des priorités et travailler selon un programme établi ;
• être capable de travailler avec efficacité, et sous pression dans les délais ;
• avoir une parfaite maîtrise de soi et une capacité de gestion du stress ;
• maîtriser l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais. La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

6. ERA/6. Poste : Agent Comptable
Grade/Echelon : P2 (UA 17,971.62 - 22,359.48)

Fonctions
Sous la supervision du Responsable Administratif et financier, il est chargé de :
• accomplir les activités financières journalières, hebdomadaires et mensuelles requises pour une préparation adéquate des états financiers ;
• superviser et passer en revue la saisie des données des transactions dans le système comptable ;
• préparer les rapports périodiques (rapports financiers mensuels, trimestriels, annuels, etc.) ;
• assurer les réconciliations bancaires ;
• superviser le travail du personnel subalterne, les guider, les motiver et leur servir de référence ;
• exécuter toute autre tâche qui lui serait confiée par le Responsable Administratif et Financier.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Etre titulaire d'une Maîtrise en finance, comptabilité, Economie ou Gestion ;
• avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle ;
• être titulaire d'un diplôme plus élevé serait un avantage ;
• une autre qualification professionnelle dans le domaine de la comptabilité professionnelle par exemple (CA, ACCA, CIMA, etc.) serait un avantage ;
• être familier de tous les aspects des logiciels comptables et financiers et avoir une connaissance approfondie au moins d'un logiciel comptable ;
• être capable de travailler sans aucune assistance ;
• maîtriser l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais. La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

10. ERA/10. Poste : Responsable Administratif et Financier
Grade/Echelon P4 : (UA 25,908 - 30,180)

Fonctions
• Responsable devant le Président de l'ARREC de la coordination des activités de l'Unité administrative et financière ;
• assister le Président dans la formulation, la mise en œuvre et la revue des politiques et décisions administratives ;
• préparer les rapports d'état périodiques des activités de l'Unité administrative et financière.
• collecter les contributions des différentes divisions de l'ARREC et confectionner le budget annuel ;
• encadrer et superviser les agents subalternes ;
• être en liaison et collaborer avec les partenaires au développement pour la mise en œuvre des programmes de l'ARREC ;
• élaborer les projets de documents techniques et des correspondances pour l'extérieur ;
• assurer la préparation à temps et le paiement des engagements approuvés et obligations de l'ARREC
• préparer les projets de discours du Président et des autres membres du conseil de Régulation ;
• assurer le traitement des questions relatives à l'assurance santé, aux actifs de l'ARREC et aux acquisitions de biens et services pour l'ARREC ;
• faire des propositions sur l'adéquation des ressources humaines, suivre et contrôler les heures supplémentaires et gérer toute question courante de ressources humaines ;
• superviser l'élaboration des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels ;
• contrôler la saisie des données des transactions dans le système comptable ;
• proposer des solutions aux problèmes de réconciliation bancaire ;
• exécuter toute autre tâche qui lui serait confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Titulaire au minimum d'une Maîtrise en Sciences sociales, Droit, Finances ou Gestion ;
• sept (07) ans d'expérience professionnelle dont deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• un diplôme universitaire plus élevé réduirait l'expérience professionnelle requise à cinq (5) ans, avec deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• excellentes compétences en technique de communication ;
• aptitude à considérer les priorités et à travailler dans un programme établi ;
• aptitude à travailler avec efficacité sous pression, à coordonner les tâches et à respecter les délais;
• maîtrise de soi et des méthodes de gestion de stress ;
• maîtrise de l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais.

La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

II - UNITE TECHNIQUE DE LA REGULATION

7. ERA/7. Poste Expert ECONOMISTE
Grade/Echelon P5 (UA 30,552 - 34,542)

Tâches
L'Expert Economiste est notamment chargé des questions relatives à :
• l'établissement des règles d'organisation du marché régional et des tarifs ;
• la planification et l'appui à la Commission de la CEDEAO dans la définition de la politique énergétique et sur l'harmonisation des politiques nationales en matière de régulation du secteur de l'électricité ;
• la collecte et l'analyse des informations techniques, économiques et financières afin d'assurer leur exactitude et leur cohérence pour le développement et la mise à jour de bases de données statistiques nécessaires aux activités de l'ARREC ;
• la supervision, la diffusion efficace des statistiques, la production d'un guide pour leur analyse et leur interprétation ;
• le suivi et l'analyse de la situation financière des opérateurs, la valorisation et le suivi des actifs et la séparation comptable des activités des opérateurs ;
• l'amélioration des outils de régulation dans les Etats membres (appui au développement de méthodologies et modèles économiques de régulation, appui dans les activités de médiations) ;
• le benchmarking et la prévision économique ;
• la négociation des accords de coopération avec les autorités en charge de la concurrence ;
• l'exécution de toute autre tâche confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Etre titulaire au moins d'une Maîtrise en économie, finance ou tout autre domaine y relatif ;
• avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) au minimum dans le secteur de l'énergie et deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• posséder un diplôme universitaire plus élevé réduirait l'expérience professionnelle requise à huit (8) ans dont cinq (5) au minimum dans le secteur de l'énergie et deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• une expérience dans les institutions régionales ou internationales serait un avantage ;
• avoir des capacités d'analyse et de leadership ;
• avoir une aptitude à travailler dans un milieu multiculturel ;
• être capable de négocier avec les Etats membres de la CEDEAO, les partenaires au développement et autres parties prenantes ;
• démontrer son aptitude à travailler, établir et maintenir des relations avec les représentants des gouvernements, les partenaires au développement, les agences internationales, et les associations professionnelles et économiques d'intégration régionales ;
• avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais. La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

8. ERA/8. Poste: EXPERT JURISTE
Grade/Echelon : P5 (UA 30,552 - 34,542)

Tâches

Il est chargé des questions relatives :
• au positionnement de l'environnement institutionnel régional et à l'organisation du marché régional de l'électricité ;
• à l'analyse des réglementations des secteurs électriques des Etats membres de la CEDEAO
• au diagnostic des contrats d'échanges d'énergie transfrontaliers existants ou en cours de préparation et leur mise en œuvre ;
• au Benchmarking des sociétés et secteurs électriques ;
• à la revue et à la proposition de contrats standards d'échanges transfrontaliers d'électricité ;
• l'élaboration de projets de normes techniques, économiques et financières sur les échanges transfrontaliers d'énergie électrique ;
• à la définition des règles et procédures de fonctionnement du marché régional de l'électricité ;
• au suivi de l'exécution des obligations administratives et légales de l'ARREC ;
• à la formulation des avis juridiques et des conseils juridiques au Conseil de Régulation et lors des réunions internes ;
• à l'élaboration et la révision des projets de documents et d'instruments légaux ainsi que d'accords de l'ARREC ;
• au développement d'un système d'enregistrement efficace pour la sauvegarde des documents légaux et confidentiels de l'ARREC;
• aux conseils juridiques au Président et autres membres du Conseil de Régulation ainsi qu'aux autres membres du personnel de l'ARREC ;
• l'exécution de toute autre tâche confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Au minimum une Maîtrise en droit ;
• avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) au minimum dans le secteur de l'énergie et deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• posséder un diplôme universitaire supérieur réduirait l'expérience professionnelle requise à huit (8) ans dont cinq (5) au minimum dans le secteur de l'énergie et deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• une expérience professionnelle pertinente dans les institutions internationales serait un atout ;
• avoir de bonnes capacités d'analyse, le sens de l'initiative et de travail en équipe, pouvoir donner des conseils juridiques et avoir de bonnes compétences en rédaction de rapport ;
• avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le Français, Anglais, et portugais. La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

9.ERA/9. Post: EXPERT ELECTRICIEN
Grade/Echelon : P5 (UA 30,552 - 34,542)

Fonctions
Il est notamment chargé des questions relatives à :
• la revue et l'analyse des réglementations techniques dans les Etats membres de la CEDEAO ;
• l'élaboration de normes techniques, économiques et financières sur les échanges transfrontaliers d'énergie électrique ;
• benchmarking des opérateurs du secteur électrique régional (analyse comparative des performances techniques, économiques et financières de l'ensemble des opérateurs au niveau régional et actualisation périodique);
• la revue du schéma directeur de la production et du transport de l'électricité de la CEDEAO ;
• suivi des questions relatives au développement des infrastructures d'électricité de la CEDEAO ;
• la formulation et à la proposition d'un régime des tarifs et la séparation comptable ;
• la proposition et la mise en place de règles techniques et normes pour le marché régional de l'électricité ;
• l'agrégation, la gestion et le suivi des informations techniques au sein du marché régional de l'électricité ;
• suivi de la viabilité du système électrique régional ;
• l'amélioration des outils de régulation au niveau des Etats membres ;
• développement d'un cadre régional pour la protection de l'environnement et de l'efficacité énergétique;
• l'harmonisation des normes dans le marché électrique régional ;
• l'exécution de toute autre tâche confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Etre titulaire d'au moins un diplôme d'ingénieur en électricité ou dans toute autre matière liée à ce domaine ;
• avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la conception et la gestion de systèmes électriques, dont deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• avoir de bonnes connaissances de tous types d'installations électriques, de gestion technique et de planification ;
• posséder un diplôme universitaire plus élevé réduirait l'expérience professionnelle requise à huit (8) ans, avec deux (2) ans de fonction managériale ou de supervision ;
• avoir un esprit d'équipe orienté vers la performance, et pouvoir travailler dans une équipe multiculturelle ;
• avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais.

La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

10. ERA/10. Poste : Expert Informaticien
Grade/Echelon : P4 (UA 25,908 - 30,180)

Fonctions
Il est chargé notamment de :
• administrer le système informatique ;
• développer et mettre en œuvre des politiques de l'ARREC en matière de Technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
• développer et mettre en œuvre un plan pour l'acquisition et l'entretien de tout équipement informatique pour l'ARREC ;
• identifier, concevoir et gérer les besoins de formation des utilisateurs du système ;
• installer et configurer les nouveaux matériels et logiciels ;
• développer, mettre en œuvre et entretenir le site Internet et l'intranet de l'ARREC ;
• ajouter, supprimer et mettre à jour les comptes d'utilisateurs ;
• assurer les audits de routine des matériels et des logiciels informatiques ;
• sauvegarder et restaurer les fichiers de données pour les courriers électroniques, le site Web, etc...
• conseiller l'ARREC sur la spécification, l'évaluation, la sélection et l'installation de tout équipement informatique ;
• préparer le budget informatique annuel ;
• exécuter toute autre tâche confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise en informatique et science et technique de l'information ;
• sept (7) ans d'expérience professionnelle ;
• un diplôme universitaire plus élevé réduirait l'expérience professionnelle requise à cinq (5) ans;
• une très bonne connaissance et une aptitude dans le domaine des technologies de l'information ;
• une expérience adéquate dans le développement et la maintenance de site Web et de base de données ;
• de bonnes compétences de programmation ;
• aptitude à travailler de façon autonome ;
• expérience éprouvée en programmation et configuration, administration des serveurs et ordinateurs ;
• une bonne base en matériels et réseau informatiques et en Windows.
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais. La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

11. ERA/11. Poste : Responsable de la Communication
Grill/Echelon P4 (UA 25,908 - 30,180) Fonctions
Il est chargé notamment de :
• développer et mettre à jour un plan de communication de l'ARREC ;
• développer le contenu du site Web de l'ARREC en collaboration avec l'Expert informaticien ;
• coordonner, proposer et éditer les projets de publications (bulletins officiels, règlements intérieurs, procédures et rapport annuel de l'ARREC) ;
• proposer les politiques de relations publiques à l'ARREC ;
• développer et assurer la mise en œuvre des stratégies pour le maintien de bonnes relations avec le public ;
• vulgariser de façon appropriée les informations sur l'ARREC et ses activités, pour l'ARREC, les partenaires et le public ;
• conseiller le personnel sur toute question liée à la presse, aux relations publiques et au protocole ;
• exécuter toute autre tâche confiée par le Président de l'ARREC.

Qualifications/Expérience/Compétences
• Avoir au moins une Maîtrise en Sciences sociales, relations publiques, Communication de masse ou Journalisme ;
• avoir sept (7) ans d'expérience professionnelle ;
• posséder un diplôme universitaire plus élevé réduirait l'expérience professionnelle requise à cinq (5) ans;
• avoir un diplôme post universitaire en média et communication ou tout domaine relatif serait un avantage ;
• avoir une large connaissance de base des relations de travail avec les Gouvernements et les médias ;
• avoir une bonne connaissance du secteur électrique régional de la CEDEAO ;
• avoir d'excellentes dispositions de relations interpersonnelles et de compétences en techniques de communications ;
• être un bon rédacteur, un lecteur éprouvé, et avoir des compétences d'éditeur ;
• avoir d'excellentes qualités en matière de collecte d'information et de reportage ;
• avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Age
Les candidats doivent être âgés de moins de 50 ans au moment du recrutement.

Langues exigées
Parler couramment une langue officielle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le français, l'anglais, et le portugais.

La connaissance d'une autre langue de travail serait un atout.

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

EMISSION DE BONS DU TRESOR

AVIS D'APPEL DOFFRES

Adjudication n°02/2010 du 06 avril 2010

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR, A L'ATTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES([1]), AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR CESSIONS DE BONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- Emetteur : République du Bénin
- Montant Maximum global : 27 000 millions de FCFA
- Valeur nominale unitaire : 1 million de FCFA
- Date de valeur : 07 avril 2010
- Date et heure limites de dépôt des soumissions : 06 avril 2010 à 10 heures 30 mn T U

CETTE OPÉRATION EST CONSTITUÉE D'UNE EMISSION DÉCOMPOSÉE COMME SUIT :

- Montant : 27 000 millions de F CFA
- Durée : 364 jours
- Echéance : 05 avril 2011
- Taux d'intérêt : : multiples

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES LE PREMIER JOUR OUVRE SUIVANT LA DATE D'ECHEANCE. LES INTERETS SONT PAYABLES D'AVANCE.

Personnes à contacter :

Sama MAMANE : Tél. 20 72 24 91 E.mail : smamane@bceao.int
Souleymane BARMOU: Tél. 20 72 24 91 E.mail : sbarmou@bceao.int

([1]) *Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO.*
Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.

BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 AVRIL 2010.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de la BANK OF AFRICA- NIGER (BOA-NIGER) de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des Actionnaires de la Société qui se tiendra le **10 avril 2010 à 10h00 heures** au Grand Hôtel de Niamey, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et vote des résolutions y afférentes.
2. Rapports complémentaires du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale sur l'augmentation de capital de 750 millions de FCFA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2009.
3. Nomination de deux (2) nouveaux Administrateurs.
4. Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2010.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Augmentation de capital.
2. Modifications statutaires.
3. Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au Siège Social (Rue du Gaweye) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du G.I.E. à compter du **27 mars courant.**

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL SUPREME POUR LA RESTAURATION DE LA DEMOCRATIE (CSRD)
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL

COMMUNIQUE N° 03/MESS/RS/SG/DRF/M

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique a l'honneur d'informer les soumissionnaires de l'Appel d'**Offres N°001/EX/2010/MESS/R/T/SG/DRF/M** relatif à **«l'acquisition des fournitures pour l'organisation des examens du BEPC - session 2010 »**, que **la date limite de dépôt des offres prévue pour le jeudi 25 mars 2010 à 9 heures est reportée au mardi 06 avril 2010 à 9 heures** à la Division des Marchés Publics (porte 206).
L'ouverture des plis aura lieu le mardi 06 avril 2010 à 10 heures en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Mariage

Les Familles
-Feu Hassane Adamou à Louloudjé et Ny
-Hamadou Adamou à Louloudjé, RCI et Nigeria
- Toute la Grande famille Zéno à Louloudjé, Niamey et RCI
-Elhadj Moumouni Tawey, à Falmey, Cotonou et Lomé
-Feu Elh Marafa à Kara, Ny et RCI
-Mamane Abarchi à Kollo, Ny et Tahoua
- Garba Djibo à Ny et Louloudjé
- Feu Garba Kanana à Ny et Louloudjé
- Elhadj Hamadou Madougou dit Kangueye à Ny et Louloudjé,
- Colonel Garba Yayé, à Agadez, Ny et Louloudjé

Les Familles
- Seydou Hanafi dit Alkali, en retraite à Kollo
- Elh Moli à Moli
-Elh Salifou Seydou CHU Ny
-Guisso Adamou, Agriculture Kollo
- Djibo Magagi, Chef Réseau Dosso
- Halidou Menuisier à Niamey
-Mariama Tchirgni à Tillabéry

Parents, amis et Connaissances sont heureux de vous convier au mariage de leurs Enfants :

M. Hassane Amadou, Enseignant au CES/Kollo , et **Mlle Maïmouna Seydou** Directrice de l'Ecole Franco-arabe de Soudani (Tillabéry)

Les cérémonies religieuses auront lieu, Inch'Allah, le **samedi 27 mars à 16 h 00** au domicile de Seydou Hanafi dit Alkali à Kollo. La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Kollo.

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Centrale d'Approvisionnement

Avis d'Appel d'offres (National I)
N°002/2010/MAG/EL/CA
Relatif à la fourniture de 200.000 sachets de fongicide

1. Le présent avis d'appel d'offres national fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le **Sahel Dimanche n° 1378 du 19 mars 2010.**

2. **La Centrale d'Approvisionnement** invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture de **200.000 sachets de fongicide**

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Division Marchés Publics **de la Centrale d'Approvisionnement entre 7h30 à 16h30.**

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres, auprès de la Division Marchés Publics (tel que spécifié aux DPAO) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA.

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat
7. Les offres présentées en un original et 4 copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% du montant de l'offre devront parvenir ou être remises à la **Centrale d'Approvisionnement le 27 avril 2010 à 9h.**

8. L'ouverture des plis aura lieu à la date et l'heure précisées aux DPAO en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

COMMUNIQUÉ

Le Sultanat d'Agadez et le Chef de canton de Doguéraoua vous prient de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie d'intronisation de Monsieur Ibrahim Attawel Ibrahim, Chef de canton de Doguéraoua, qui aura lieu Inch-Allah le **samedi 27 mars 2010** à Doguéraoua à partir de 9 heures.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

« VISUEL+ SARL»

Aux termes des statuts et conformément aux articles 10 et 11 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés, il a été constitué le 23 mars 2010 une Société à Responsabilité Limité ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «VISUEL + SARL»
Objet :
La Société a pour objet :
• La communication dans toutes ses variantes modernes, la publicité, le conseil et le marketing ;
• La création d'articles publicitaires sur tous supports et dans la presse ;
• La création et la combinaison des technologies réseau et Internet, messagerie électronique d'Internet et du Word wide web, communication reliant des intranet, via Internet ;
• Toutes études, recherches, travaux, expériences d'ordre scientifique et technique propres à faciliter et à développer l'objet social;
• Import-export et le commerce général
Et plus généralement, toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, et toutes études se rattachant d'une manière quelconque à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION de Francs CFA, souscrit et totalement libéré
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.
SIEGE SOCIAL : Niamey, Quartier plateau Rue du Plateau PL-33, porte n°42, BP 11 954
GERANCE : Madame MAIMOUNA IDRISSA, demeurant à Niamey, est nommée en qualité de Gérante pour une durée indéterminée.
Dépôt au Greffe - Immatriculation : Une expédition contenant l'ensemble des pièces constitutives de la société a été déposée le 23 mars 2010 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey où la Société a été immatriculée sous le numéro **RCCM NI-NIA-2010-B-618.**

Marchés Publics

Avis d'Appel d'Offres N° : 001 / CUT / 2010

Date: 26/03/2010

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu de la République Fédérale d'Allemagne via la Kreditanstalt Fur Wiederaufbau (K.F.W), ci-après dénommée le Bailleur, une subvention pour contribuer au financement des communes à travers le Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées (FICOD II) et prévoit d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour effectuer des paiements autorisés dans le cadre des marchés faisant l'objet du présent avis d'appel d'offres.
2. La commune Urbaine de Téra assistée du Bureau d'Etudes RESI se charge de la mise en œuvre du programme de travaux.
3. Dans le cadre de la mission qu'elle s'est assignée la commune Urbaine de Téra lance un appel d'offres pour les travaux d'Aménagement du marché du Petit marché de Téra.
Les travaux objet de cet appel d'offres sont regroupés en un seul lot.
4. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés pendant les heures ouvrables ou peuvent être achetés auprès de la commune Urbaine de Téra moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000 F) francs CFA** par dossier.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises nigériennes des catégories 2 et plus du classement du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (M.U.H) et les groupements volontaires de ces catégories d'entreprises, non sanctionnées par le FICOD au cours de l'année 2008-2009.
La participation de ces entreprises est admise sous conditions qu'elles répondent à la réglementation nigérienne. Ces conditions s'appliquent aux groupements de ces entreprises et aux sous - traitants.
Les entreprises ayant au moins deux lots dans le cadre des travaux de la phase II du FICOD ne sont pas autorisées à soumissionner.
6. Les dossiers peuvent être retirés à partir du **26/03/2010**, au siège de la commune Urbaine de Téra ou à la Direction régionale du FICOD Tillabéri.sis à Yantala (Niamey) - **Tél. 21 76 33 29.**
7. Les offres doivent être remises à la Commune Urbaine de Téra au plus tard le **27/04/2010 à 09 H 00** ou elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à **10 h00 mn** dans la salle de réunion de la Commune Urbaine de Téra.

AVIS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SOCIO ANTHROPOLOGIQUE EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZONE DE TILLABERI

Plan est une Organisation Internationale de Développement Communautaire Centrée sur l'enfant et sans appartenance religieuse, politique ou gouvernementale. Installé au Niger depuis 1998, Plan intervient dans les Régions de Dosso première zone d'intervention et Tillabéri à partir de 2004 en couvrant les domaines de la santé, de l'Habitat, l'apprentissage, des moyens d'existence et d'établissement des relations. Le partenariat établi avec les communautés s'étale généralement sur la durée.

Après plus de cinq ans d'intervention dans la zone de Tillabéri, Plan Niger a relevé une persistance des difficultés en matière de participation effective des communautés dans les différentes activités de développement. Cette situation a amené, Plan Niger à lancer un avis d'appel d'offres pour la conduite d'une étude de type socio anthropologique incluant des ébauches d'axes stratégiques d'intervention dans le contexte de Tillabéri.

Les consultants ou les bureaux d'études désireux de mener cette étude sont priés d'en manifester l'intérêt en nous faisant parvenir leur offre technique et financière **au plus tard le jeudi 08 avril 2010** à l'adresse suivante :
Plan Niger, Rue de Béli, BP 12247 Niamey-Niger.

Les termes de référence détaillés de l'étude peuvent être retirés auprès du secrétariat de Plan Niger dès parution du présent avis.

Annonces

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)

VENDREDI: En sport, certains s'amusent, vous, vous ne plaisantez pas!

SAMEDI: Vous serez sur tous les fronts à la fois.

DIMANCHE: Vous avez le droit de vous reposer. Faites-le comprendre.

3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

VENDREDI: Les artistes sauront avoir les pieds sur terre au bon moment.

SAMEDI: Les travaux coûtent toujours plus cher que prévu. Leur durée aussi n'est pas une science exacte.

DIMANCHE: N'ayez pas peur de parler à coeur ouvert.

5 Lion (23 juillet - 21 août)

VENDREDI: Prenez soin de vous, on vous veut au mieux de votre forme.

SAMEDI: De petites restrictions de budget sont à prévoir.

DIMANCHE: Vous aurez du mal à vous priver de choses pourtant futiles.

7 Balance (22 sept.- 22 oct.)

VENDREDI: Chérissez les moments que vous passez avec vos amis.

SAMEDI: Sachez valuer les risques à prendre. S'il n'y en a pas, alors foncez!

DIMANCHE: L'oisiveté reste un de vos passe-temps favoris.

9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

VENDREDI: Faites la lecture aux plus petits. Donnez-leur le goût des livres.

SAMEDI: Vous n'êtes pas obligé de dire oui à tout.

DIMANCHE: Votre manque d'ambition chronique en agace plus d'un.

11 Verseau (20 janv. - 18 février)

VENDREDI: Certains vous disent égoïste. Egocentrique, dites-vous?

SAMEDI: Vous réussirez à faire descendre les prix.

DIMANCHE: Ne vous laissez pas abattre à la moindre contrariété. Courage!

2 Taureau (20 avril - 20 mai)

VENDREDI: Vous serez très sensible à ce qui vous rappelle votre enfance.

SAMEDI: En couple, l'harmonie sera évidente.

DIMANCHE: Moins évidents seront vos rapports au sport. Ça vous fait du bien pourtant...

4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

VENDREDI: Il va falloir opérer quelques restrictions de budget...

SAMEDI: Les artistes se réaliseront pleinement à travers leurs créations.

DIMANCHE: Recevez chez vous, partagez avec vos proches un peu de votre intimité.

6 Vierge (22 août - 21 sept.)

VENDREDI: Ne laissez pas le stress du travail envahir votre vie à la maison.

SAMEDI: Vous ne mettrez pas longtemps à briser la glace.

DIMANCHE: Si on vous résiste, vous serez tenté de sortir le grand jeu.

8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

VENDREDI: Il n'est jamais trop tard pour faire les bons choix. Vous êtes libre.

SAMEDI: Le plaisir de revoir des amis de longue date vous fera passer un bon moment.

DIMANCHE: Les hypocrites devront prendre leur distance avec vous...

10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

VENDREDI: N'ayez pas peur du changement, il vous sera bénéfique.

SAMEDI: Les étirements en tout genre feront du bien à votre corps.

DIMANCHE: Vous gagnerez à partir en voyage.

12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

VENDREDI: Vous aurez beaucoup à faire pour garder votre sérieux. Il le faudra bien pourtant.

SAMEDI: La rupture peut se vivre sereinement. Toutes les bonnes choses ont une fin...

DIMANCHE: Vous jouerez au misanthrope. Quel talent d'acteur!

Rions-en

Trois gamins discutent dans la cour de récréation.

- Mon père, dit le premier, est tellement fort qu'il avale la fumée de sa cigarette par la bouche, et il la recrache par le nez !

- Ouah, c'est nul. Le mien, il l'avale par la bouche et il la recrache par les oreilles...

- Tu racontes des conneries, dit le troisième. Par contre, le mien, il l'avale par la bouche et il la recrache par le derrière ! Les deux autres :

- N'importe quoi ! C'est pas possible! Alors, le troisième sort un caleçon de son père de son cartable.

- Et ça, c'est pas des traces de nicotine?

Un homme va voir son voisin et cogne à sa porte.

Le voisin répond:

- oui ?

- Bonjour, je viens vous voir parce votre chien a mordu ma belle-mère à deux reprises !

- Ah non ! Vous n'êtes pas sérieux ! Je vais m'arranger pour que ça n'arrive plus. Il n'est pas méchant habituellement, voulez-vous vous faire dédommager ?

- Je ne veux pas me faire dédommager, je veux acheter votre chien !

MOTS CROISES

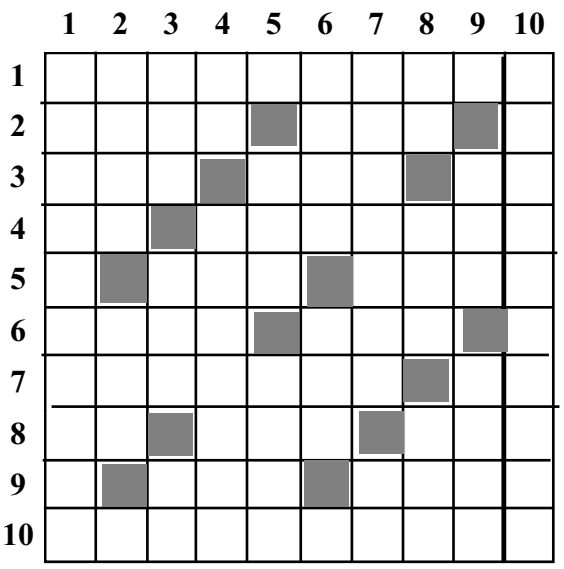

Solution du numéro précédent

A	L	L	E	R	■	B	A	I	L
G	A	Y	A	■	B	A	S	■	A
R	I	S	■	T	I	N	T	I	N
E	T	■	A	V	E	■	R	E	G
M	■	M	N	■	N	I	E	R	A
E	E	Y	A	T	■	O	S	■	L
N	T	T	■	O	R	S	■	S	A
T	A	H	O	U	A	■	B	O	N
E	■	E	U	X	■	D	E	R	G
R	O	S	I	■	F	A	N	T	A

HORIZONTALEMENT

1. Délaisser;
2. Voie ferrée - Guère;
3. Fin de règne - Homme d'Etat malien (initiales) - Petit patron;
4. Coutume - N'est pas un professionnel;
5. Sigle de la télévision ivoirienne - Enlevai;
6. Diffuse - Au-revoir;
7. Géant d'Afrique - Forme de pouvoir;
8. Règle - Près de - Une dame battant le pavé;
9. Fils arabe - Certaine;
10. Qui découlent du bon sens.

VERTICALEMENT

1. Etayer ses dires
2. Proclamations de mariages - Partie tendre du pain;
3. Cri de douleur - Désert de pierres - Préfixe doublant;
4. Phase lunaire - Fixés au timon;
5. Quand il est sûr, il n'a pas de prix - Ville des divorces;
6. Fit son choix - Appel d'air;
7. Passa un coup de chiffon - L'étain en symbole;
8. Académie - Saison - Conspué;
9. Peina - Plus mauvais;
10. Payées pour leur peine.

Numéros utiles

Renseignements:	12
Sapeurs Pompiers:	18
Réclamation :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

DU SAMEDI 20 MARS AU SAMEDI 27 MARS 2010	DU SAMEDI 27 MARS AU SAMEDI 3 AVRIL 2010
☞Any Kouara	☞Avenir
☞Askia	☞El Nasr
☞Camping	☞Temple
☞Château 1	☞Arewa
☞Cité fayçal Privé	☞Arènes
☞Dan Gao	☞Carrefour 6è
☞Espoir	☞Imam Malick
☞Grand Marché	☞Lahia
☞Hamdallaye	☞Deyzeibon
☞Lac Tchad	☞Recasement
☞Sako	☞Populaire Talladjé
☞Pop. Hôpital (sauf les dimanches)	☞Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Etude de Maître DJIBO Aïssatou
Notaire
276, rue du Grand Hôtel BP. 12.949 Niamey - Niger
Tél. 20.73.38.38/ 20.73.48.48
E-mail : aissatoudjibo@yahoo.fr

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu le 12 mars 2010 par Maître DJIBO Aïssatou, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « Société Civile Immobilière IMAN»

Capital : 1.000.000 de FCFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 F CFA libérées en numéraire.

Siège social : rue du Terminus B.P. 284 Niamey (NIGER).

Objet : L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits immobiliers ; la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, la transformation et l'exploitation desdits biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel ou commercial, et, le cas échéant, la vente de ces mêmes immeubles etc

Gérant : **Monsieur ABBAS Baba.**

Dépôt Légal & Immatriculation : le 16 mars 2010 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sous le Numéro **RCCM : NI-NIA-2010-B 549.**

Cérémonie de prise de commandement au Haut Commandement des Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité (FNIS)

Le Colonel Abdou Sidikou Issa, consacré nouveau Haut Commandant des FNIS

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, M. Cissé Ousmane, a présidé hier matin à la caserne Abdou Garba des Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité, la cérémonie de prise de commandement au Haut Commandement des FNIS. C'est le Colonel Abdou Sidikou Issa qui a été consacré nouveau Haut Commandant des FNIS. Cette cérémonie a enregistré la présence des membres du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), des membres du gouvernement, du Chef d'Etat Major Général des Armées, des officiers, sous officiers et militaires de rang des Forces de Défenses et de Sécurité. En investissant le nouveau Haut Commandant des FNIS, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, a prononcé cette formule consacrée : ''Officiers, Sous officiers et agents des FNIS, vous reconnaîtrez désormais pour chef, le Colonel Abdou Sidikou Issa ici présent, en vertu de tous les pouvoirs qui me sont conférés par le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service, l'observation des lois, l'exécution des règlements militaires, ainsi que pour le succès des FNIS''. M. Cissé Ousmane devait par la suite renvoyer le nouveau Haut Commandant des FNIS à l'exercice de ses fonctions.

Le Colonel Abdou Sidikou Issa est né le 14 mars 1964 à Niamey. Il a fréquenté de 1977 à 1984 l'école militaire préparatoire technique de Bingerville en Côte d'Ivoire. De 1984 à 1986, il a suivi les cours de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en France, et de 1986 à 1987, ceux de l'école d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie de Saumur en France. En 1994, il a suivi le cours des Capitaines de l'Arme Blindée et de la Cavalerie à Saumur ; de 1996 à 1997, le cours d'Etat-major au Mali ; et de 2006 à 2007, l'Ecole de guerre à Rome en Italie. Le Colonel Abdou Sidikou Issa est titulaire d'un Master en Etudes Internationales Stratégiques Militaires et d'un Master de Second Niveau en Etudes de Sécurité Internationale. Dans sa carrière militaire, il a commandé successivement le 133ème Escadron Blindée de Tahoua ; le 323ème Escadron Blindée de Zinder ; le 32ème Bataillon Inter Armes de Zinder ; et la Zone de Défense N° 3 des Forces Armées Nigériennes (Zinder). Il a également occupé le poste de directeur Centrale du Matériel (DCMAT) des Forces Armées Nigériennes. Le Colonel Abdou Sidikou Issa a aussi été le chef du Bureau Etudes de l'Etat-major des Armées. Il a été Préfet du département de Maradi en 1999. Dans le cadre des opérations extérieures, le Colonel Abdou Sidikou Issa a participé en 1990-1991 à la Guerre du Golfe en Arabie Saoudite au sein du Bataillon Nigérien d'Intervention. En 1993-1994, il a pris part à la mission des Observateurs de l'OUA au Burundi. En 2004-2005, il a participé à la mission des observateurs des Nations Unies au Congo (MONUC).

Oumarou Moussa

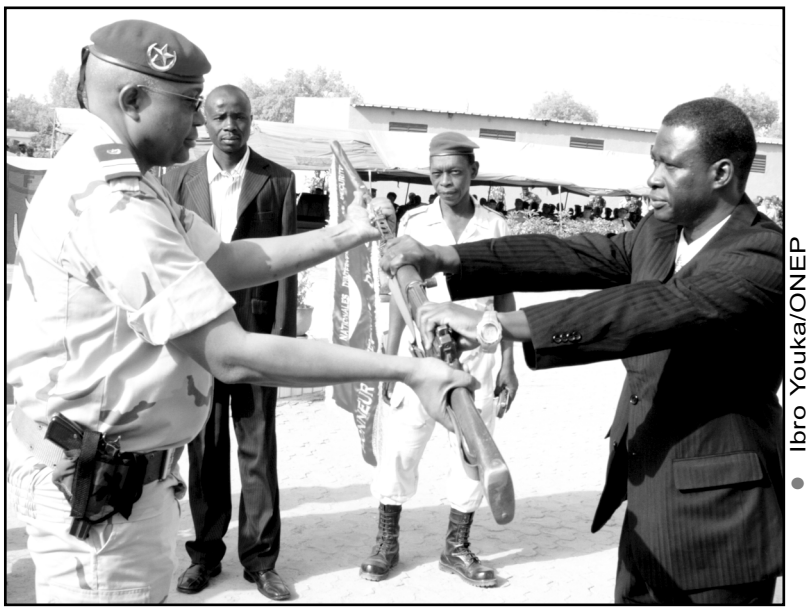

Ibro Youka/ONEP

Le ministre de l'Intérieur remettant le fanion de commandement au Colonel Abdou Sidikou Issa, hier

Message

Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant

Lorsque les pratiques sont discriminatoires à l'égard d'un groupe, elles nuisent à l'ensemble de la communauté.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en exploitation de la mine d'Imouraren dans le respect des plans initiaux

Niamey le 12 mars 2010

AREVA NIGER a l'honneur de vous faire part du point d'avancement du projet Imouraren.

Lancée officiellement le 4 mai 2009, la mise en exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren a franchi plusieurs étapes :

- le permis de recherche sur le périmètre a été attribué à AREVA Niger le 7 février 2006 ;
- depuis cette date et pendant 3 ans, AREVA NIGER a conduit des travaux de recherches et différentes études qui ont conduit à l'attribution du Permis d'exploitation le 20 janvier 2009.

Au nombre de ces études figure l'Etude de Faisabilité qui a établi le plan prévisionnel de mise en exploitation et un démarrage de la production après 4 années de travaux préparatoires.

- La société IMOURAREN SA a été constituée le 25 février 2009 pour prendre en charge la mise en exploitation du gisement ; c'est une société de droit nigérien dont les capitaux sont détenus par la Société de Patrimoines des Mines du Niger (SOPAMIN) et AREVA.

L'assemblée générale constitutive de la nouvelle société a alors mis en place un Conseil d'Administration et nommé les membres de sa direction générale.

- Avec l'appui de la Direction des Projets d'AREVA, la nouvelle société s'est attelée à consolider les acquis en renforçant les actions déjà engagées sur le terrain (notamment la formation des futurs conducteurs d'engins et les travaux d'hydrogéologie pour préparer l'exploitation des carrières), mais aussi à faire une revue complète des études réalisées qui dataient de plus de 2 ans ;

- Le programme de mise en exploitation approuvé par le Conseil d'Administration de la société du 2 décembre 2009 s'engage sur un planning général de travaux s'étalant de 2010 à 2013, année de production des premières tonnes d'uranium. Les travaux, commencés à ce jour, comprennent la construction de la route d'accès au site, d'un aéroport et des ateliers, tous nécessaires pour le démarrage du creusement de la carrière qui débutera en janvier 2011.

Les travaux principaux de construction de l'usine de traitement du minerai débuteront en mi-2011 pour permettre un début de production 2 ans plus tard.

Avec la mise en production du gisement d'uranium d'Imouraren, AREVA contribuera à l'accession du Niger au rang des premiers pays producteurs d'uranium au monde et à favoriser ainsi son développement économique par les retombées économiques de l'exploitation et ses effets induits.

A propos de AREVA

Partout dans le monde, AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'énergie sans CO_2 et acheminer l'électricité. Le groupe a développé une expertise et un savoir-faire qui font de lui un acteur de référence, au coeur des grands enjeux énergétiques. Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés.

Par ailleurs, le groupe développe un portefeuille d'activités dans les énergies renouvelables.

AREVA est également l'un des leaders mondiaux du transport et de la distribution de l'électricité et offre à ses clients une gamme complète de solutions pour améliorer la stabilité et l'efficacité énergétique des réseaux. Parce que le développement durable est au coeur de la stratégie industrielle du groupe, ses 75 000 collaborateurs travaillent quotidiennement à faire d'AREVA un acteur industriel responsable, qui contribue à fournir, au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

33 rue La Fayette - 75442 Paris cedex 09 - France
Tél.: +33 1 34 96 00 00
Fax : +33 1 34 96 00 01

Bio-express du Général de Brigade Maï Manga Oumara

Grand Officier des FAN, intellectuel et homme d'Etat

La formation du gouvernement de transition, caractérisé par un savant dosage de compétences civiles et militaires, a suscité beaucoup d'espoir chez les observateurs les plus avisés. Cette composition dénote, en effet, la volonté du Président du CSRD et du Premier ministre de mobiliser tout le potentiel de ressources humaines capables de jeter les jalons d'un redressement décisif de la situation socio-économique et politique au Niger. Il ressort des constats unanimement partagés que ces personnalités civiles et militaires composant l'équipe gouvernementale sont surtout connues pour leurs compétences professionnelles avérées, leur dévouement au travail et leur sens du devoir. Pour permettre à nos lecteurs d'en juger par eux-mêmes, nous avons décidé de publier, à tour de rôle, le bio-express de chacun des membres du gouvernement. Un bref regard sur le parcours de ces hommes et femmes placés à la tête de nos ministères, mais qui en dit long sur leurs qualités d'hommes de la situation.

Archives/ONEP

Le Général de Brigade Maï Manga Oumara

Aujourd'hui, le ministre de la Jeunesse et des Sports, le Général Maï Manga Oumara

Né le 04 septembre 1953 à N'Guigmi, région de Diffa, cet homme a, après l'obtention du baccalauréat, effectué des études militaires supérieures. Il entra en service militaire le 1er septembre 1974. Il fréquenta l'Académie Militaire Interarmes de Cherchell (Algérie) de 1974 à 1976, puis le Cours d'Application Infanterie de 1977 à 1978 et le Cours de Perfectionnement Officier à Montpellier (France) en 1985. En 1992-1993, il suivit les cours d'Etat Major à l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD) de Bruxelles (Belgique), ainsi que des Cours de Conseiller en droit de la Guerre. Enfin en 1993-1994, il suivit les Cours Supérieurs d'Etat Major de l'IRSD d'où il sort avec un Brevet d'Etat Major. Maï Manga Oumara, gravit les échelons militaires. Du grade de Sous-lieutenant à compter du 1er octobre 1977, il passe successivement à celui de Lieutenant à compter du 1er octobre 1970, Capitaine à compter du 1er octobre 1985, chef de bataillon le 1er octobre 1990, puis Lieutenant-colonel le 1er octobre 1995, colonel le 1er octobre 1999. Il est Général de Brigade depuis le 29 décembre 2005. Durant sa carrière, le Général de Brigade Maï Manga a occupé plusieurs fonctions aussi bien militaires que civiles. En effet, il était entre autres Instructeur, chef de section de 1976 à 1978, adjoint au Commandant de compagnie de 1979 à 1983, Commandant de compagnie, Commandant du Centre d'Instruction de 1983 à 1988. Il fut Directeur des études stratégiques au Ministère de la Défense Nationale de 1992 à 1995, Chef du 3ème Bureau à l'Etat Major des FAN de 1995 à 1996, Conseiller Armée de terre au Ministère de la Défense nationale en 1996. De 1996 à 1997, a été Secrétaire général du Ministère de la Défense nationale avant d'occuper le poste du Chef d'Etat major particulier du Président de la République de 1999 à 2000. Sur le plan de l'administration civile, le Général Maï Manga a été Ministre de la Santé publique de 1988 à 1989. Il a aussi été préfet du département de Dosso de 1989 à 1990, celui de Tahoua de 1990 à 1991, Secrétaire général du Service National de Participation de 1991 à 1992. De 1997 à 1999, il occupât la fonction de préfet du département d'Agadez. Le général de brigade Maï Manga est Ministre de la Jeunesse et des Sports depuis mars 2010. A côté de ces fonctions administratives, cet officier a occupé d'autres fonctions dans le cadre des institutions aussi bien nationales que régionales. Il était entre autres resté Vice président de la Commission nationale de collecte et contrôle des armes illicites et membre du Comité national de réflexion sur l'élaboration des textes réglementaires des cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires en 1994, membre du Comité spécial de Paix, Accord du 24 avril 1995, président du Comité d'organisation de la 1ère session des Chefs d'Etat major des armées membres de l'ANAD en 1997, Vice-président du Comité d'organisation du 1er colloque international ''Armée et Démocratie en Afrique, cas du Niger'' en 1999 à Niamey, président du Comité de suivi de la Crise ivoirienne en 2002, président de la Commission Sécurité du Sommet des Leader et Chefs d'Etat des pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO à Niamey en 2003, etc. Le Général de Brigade Maï Manga a participé à plusieurs conférences, colloques et séminaires internationaux. On peut citer sans être exhaustif, la réunion du Comité régional de l'OMS à Brazzaville (Congo) en 1988, le Séminaire ''Sécurité Europe en 2009'' (IRSD-Belgique 1994), la Foire internationale sur l'Armement à Johannesburg (Afrique du Sud) en 1994, le Symposium UNESCO-IHEDN sur ''Culture de la Paix'' à Paris en 1996, le Séminaire sur les relations civiles-militaires organisé par le gouvernement malien et l'ONU à Bamako et l'Atelier sur la Prolifération des armes de petits calibres dans l'espace sahélo-saharien organisé par les Nations Unies à Bamako en 1996, le Marcus Evans Summit à Johannesburg en 2006. Il a été aussi Observateur des Manœuvres Franco Sénégalaises Diambour VIL en 1995, Délégué du Niger à la signature du Traité de la Dénucléarisation en Afrique au Caire (Egypte) en 1996, Auditeur à la 10ème Session internationale Africaine et Malgache à l'IHEDN (Paris) en 1996, Auditeur au Premier séminaire pour hauts responsables des centres d'études stratégiques pour l'Afrique (CESA) à Dakar en 1999, Auditeur au 90ème Cours de Droit des conflits armés à Sanremo (Italie) en 2001. A côté de cela, il faut ajouter les voyages d'études dans des pays comme la RFA, la Hollande, la France, la Roumanie, la Pologne et la Bulgarie. Le Général ministre a par ailleurs plusieurs publications à son actif. Il y a d'abord le Mémoire de fin de 3ème cycle portant sur le thème ''Perspectives de sécurité en Afrique'', Bruxelles (Belgique) en 1994. On peut joindre à cet aspect les conférences qu'il a animées dont celle devant les officiers d'Etat Major de Jaji (Nigeria) en 1997 sur le thème ''Rôle et place de l'armée dans la société démocratique'', puis sur le thème ''Armée et Démocratie en Afrique, cas du Niger'' et sur ''Le rôle de l'armée en période de crise institutionnelle'' au 1er Colloque international ''Armée et Démocratie'' en 1999 à Niamey, la communication sur le thème ''Perspectives de sécurité en Afrique de l'Ouest'' à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale à Alger en 2000. Il est aussi consultant CEN-SAD pour l'étude et l'élaboration du Traité de non agression et du Protocole sur la gestion et le règlement des conflits dans l'espace CEN-SAD en 2003, consultant et conférencier à l'atelier de présentation du Mécanisme de la CEN-SAD aux ambassadeurs et hauts fonctionnaires de la Communauté à Niamey et à N'Djamena en 2010. Avec un tel parcours, il est tout à fait légitime que cet officier, breveté d'Etat Major reçoive plusieurs Citations, témoignages et décorations tant nationales qu'étrangères. On peut citer parmi ces distinctions la Citation à l'Ordre de l'Armée, Croix de Vaillance avec Palme (1984), témoignages de satisfaction du ministère de l'Intérieur (1990) et celui de la Défense nationale (1995 et 1997), Hommage rendu par le Président William J. Clinton (USA) suite à l'opération de libération des otages américains par les rebelles du MDD (Tchad) en 1995. Par ailleurs le général Maï Manga est Chevalier dans l'Ordre du Mérite du Niger (1989), Officier dans l'Ordre National du Niger (1994), Commandeur dans l'Ordre National du Niger (2000), Grand Officier des Ordres Nationaux du Niger (2002), Grand Croix des Ordres Nationaux du Niger (2006), Décoré de l'Ordre de Rising Sun, des Rayons d'Or et d'Argent du Japon (1986), Chevalier de la Légion d'Honneur Française (2004), Officier de la Légion d'Honneur Française (2006) et Commandeur de la Légion d'Honneur Française (2009). Cet officier serein, est marié et père de neuf (9) enfants. Il parle deux langues nationales (le Haussa et le Kanuri) et une langue étrangère (le Français).

Siradji Sanda

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES TRANSPORTS, DU
TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES
MARITIMES ET FLUVIAUX

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Services de consultants : « Services de consultants pour l'évaluation du système informatique de gestion des permis de conduire, cartes grises et titres de transport». Accord de Don N°H378-NE

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Programme Sectoriel des Transports (PAPST). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : **« Services de consultants pour l'évaluation du système informatique de gestion des permis de conduire, cartes grises et titres de transport».**

2. L'objectif de la consultation est de faire un diagnostic en vue d'évaluer le système informatique de gestion des permis de conduire, cartes grises et titres de transport afin d'améliorer la qualité des services offerts par le Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat et permettre un suivi rationnel de ses activités.

3. L'étude sera assurée par un consultant individuel, ayant les qualifications et expériences suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme en informatique (BAC + 5) au minimum ou discipline connexe ;
-Justifier d'une expérience générale de dix (10) ans dans le domaine de l'informatique ;
-Avoir exécuté au moins une mission similaire.
La durée de la prestation est de 28 jours et la langue de travail est le français.

4.Le Ministre des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat invite les experts admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les experts intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Curriculum vitae complet et détaillé).

5.Les experts sont sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de mai 2004, mises à jour en octobre 2006.

6. Les experts intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi aux heures ouvrables entre 7h30-12h30 et 15h 30-18h30.

7. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir sous pli fermé ou par Email et porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé d'évaluation du système informatique de gestion des permis de conduire, cartes grises et titres de transport» à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le jeudi 08 avril 2010 à 16 heures**.

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES,
MARITIMES ET FLUVIAUX
Immeuble CNSS, 1er étage, porte 1.37
BP : 12130 Niamey – Niger
Tél/Fax (00227) 20 73 83 63
Email: **levide2002@yahoo.fr** ou **daouda_mok@yahoo.fr**

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES TRANSPORTS, DU
TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES
MARITIMES ET FLUVIAUX

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Services de consultants : « Services de deux consultants pour l'élaboration d'un plan d'information, éducation communication (IEC) sur la sécurité routière au Niger ». Accord de Don N°H378-NE

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Programme Sectoriel des Transports (PAPST). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : « Services de deux consultants pour l'élaboration d'un plan d'information, éducation communication (IEC) sur la sécurité routière au Niger ».
2. L'objectif de la consultation est l'élaboration d'un plan d'information, éducation communication (IEC) pour la sécurité routière devant être mis en œuvre au cours de la phase d'exécution du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports (PAPST).
3. L'étude sera conduite par une équipe de deux experts indépendants qui travailleront en tandem. Les consultants auront les profils minima suivants :
- Titulaire d'un diplôme (BAC + 4) au minimum en communication, marketing
- Avoir au moins deux (2) plans de communication ;
- Titulaire d'un diplôme (BAC + 4) au minimum en économie des transports ou en génie civil ;
- Expérience d'au moins dix (10) années d'expérience générale
- Avoir réalisé de manière satisfaisante au moins deux (2) études de sécurité routière ;

La durée de l'étude est d'un mois et la langue de travail est le français.

4. Le Ministre des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat invite les experts admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les experts intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Curriculum vitae complet et détaillé).
5. Les experts sont sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de mai 2004, mises à jour en octobre 2006.

6. Les experts intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi aux heures ouvrables entre 7h30-12h30 et 15h 30-18h30.

7 Les manifestations d'intérêt doivent parvenir sous pli fermé ou par Email et porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux consultants chargés d'élaborer un plan d'information, éducation communication (IEC) sur la sécurité routière au Niger » à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le jeudi 08 avril 2010 à 16 heures**.

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES,
MARITIMES ET FLUVIAUX
Immeuble CNSS, 1er étage, porte 1.37
BP : 12130 Niamey – Niger
Tél/Fax (00227) 20 73 83 63
Email: **levide2002@yahoo.fr** ou **daouda_mok@yahoo.fr**

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS ET DE MARCHES AGRO SYLVO PASTORAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 001 Fournitures / 2010/Crédit 4552-NE

ACQUISITION DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS DIVERS PAR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS ET DES MARCHES AGRO SYLVO PASTORAUX

Date : 10 mars 2010
Crédit: 4552 NE

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Development Business, du 24 février 2010 et dans le Sahel Dimanche du 19 février 2010.

2.Le Gouvernement de la République du Niger (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a reçu un financement auprès de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant équivalant à vingt et six million cinq cent milles (26.500.000) Droits de Tirage Spéciaux (DTS) soit quarante million (40.000.000) de dollars US en vue de financer le coût du Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 001 Fournitures/2010/ Crédit 4552 NE pour l'Acquisition de fournitures et Equipements divers. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3.Le Projet de Développement des Exportations et des Marchés agro sylvo pastoraux (PRODEX) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures et équipements divers réparties en trois (3) lots ci-après décrits :

Lot n°1 : MATERIEL INFORMATIQUE ET ASSIMILES
Lot n°2 : MATERIEL DE REPROGRAPHIE
Lot n°3 : MOBILIER DE BUREAU

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (01) ou plusieurs des lots. Les marchés seront attribués par lot ou pour l'ensemble des lots suivant la combinaison la plus économique pour l'acheteur en tenant compte du rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et pourra faire l'objet d'un contrat séparé si l'adjudicataire d'un lot est différent de celui des autres lots.
Dans le cas contraire, le contrat pourra être unique pour tout soumissionnaire attributaire de plus d'un lot.
Le délai de livraison est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification du marché.

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de mai 2004 révisées en octobre 2006 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que definis dans les Directives.

5.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au **vendredi de 7H 30 à 12 H 30 et les après midi de 15 h30 à 18 H30.**

6.Les exigences en matière de qualifications sont : i) Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures et équipement semblables à ceux du marché à exécuter et similaires en volume et en valeur. Les soumissionnaires nationaux devront en sus produire une attestation fiscale, une attestation de la Chambre de Commerce et une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces contre délivrance d'un reçu. Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

8.Les offres rédigées en français devront être soumises en trois (3) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 15 avril 2010 à 10 heures (heure locale).** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. **Toutefois les offres peuvent être acceptées séance tenante par la Commission d'ouverture des offres.**

9.Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la **salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le jeudi 15 avril 2010 à 10 heures 30 minutes.** Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant déterminé par lot :**-Lot 1 : 450 000 F CFA;**
-Lot 2 : 300 000 F CFA;
-Lot 3 : 200 000 F CFA

10.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination Technique et Fiduciaire
Projet de Développement des Exportations et des Marchés
Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX),
Quartier Kouara Kano, Rue KK 89, BP : 507

Tél. : 20 35 00 68 Fax : 20 35 02 93
E-mail : anpip_pip2@yahoo.fr

nateur

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS ET DE MARCHES AGRO SYLVO PASTORAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 001/2010/4552-NE

FOURNITURE DE MATERIEL ROULANT AU PRODEX

Date : 8 mars 2010
Crédit 4552 -NE

1.Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Development Business du 24 fevrier 2010 et le sahel Dimanche du 19 février 2010.

2.Le Gouvernement de la République du Niger (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a reçu un financement auprès de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant équivalant à vingt et six million cinq cent mille (26.500.000) Droits de Tirage Spéciaux (DTS) soit quarante million (40.000.000) de dollars US en vue de financer le coût du Projet de Développement des Exportations et des Marchés agro sylvo pastoraux (PRODEX), et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 001/2010/4552-NE pour la fourniture de matériel roulant. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3.Le Coordonnateur du Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel roulant ci- dessous, ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien). Les fournitures sont réparties en trois (3) lots ci-après décrits :

LOT N°1 : -Huit (8) véhicules double cabines, 4 X 4 diesel ;
LOT N°2: - Trois (3) véhicules 4 x 4 Station Wagon, diesel ;
LOT N°3 - Un (1) véhicule léger

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (01) ou l'ensemble des lots. Les marchés seront attribués par lot ou pour l'ensemble des lots suivant la combinaison la plus économique pour l'acheteur en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.
Chaque lot est indivisible et pourra faire l'objet d'un contrat séparé si l'adjudicataire d'un lot est différent de celui des autres lots. Dans le cas contraire, le contrat pourra être unique pour tout soumissionnaire attributaire de plus d'un lot.
Les fournitures faisant objet du présent appel d'offres doivent être livrées dans **un délai de trois (3) mois soit 90 jours calendaires** à compter de la date de notification du marché dûment signé. Les offres proposant **un délai de livraison supérieur à 90 jours calendaires seront considérées comme non conformes et rejetées** comme telles.
Les Fournitures seront livrées à l'adresse suivante :
Projet de Développement des Exportations et des Marchés
Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX), Quartier Kouara Kano,
Rue KK 89, BP : 507
Tél. : 20 35 00 68 Fax : 20 35 02 93
E-mail : anpip_pip2@yahoo.fr

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de mai 2004 révisés en octobre 2006 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au **vendredi de 7h 30 à 12h 30 le matin et l'après midi de 15h 30 à 18h 30.**

6.Les exigences en matière de qualifications sont : i) Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel roulant de volume et de complexité comparable. Les soumissionnaires nationaux devront en sus produire une attestation fiscale, et une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres et une attestation de la Chambre de Commerce. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

8.Les offres rédigées en français devront être soumises en trois (3) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi, 27 avril 2010 à 10 heures (heure locale).**
La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Unité de Coordination Technique et FIDUCIAIRE
Projet de Développement des Exportations et des Marchés
Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX), Quartier Kouara Kano,
Rue KK 89, BP : 507
Tél. : 20 35 00 68 Fax : 20 35 02 93
E-mail : anpip_pip2@yahoo.fr

9.Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la **salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Rez de chaussée) le mardi, 27 avril 2010 à 10 heures 30 minutes.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. **Toutefois les offres peuvent être acceptées séance tenante par la Commission d'ouverture des offres**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant déterminé ainsi qui suit par lot:
LOT N° 1 : Deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs libellés en F CFA ou dans une monnaie librement convertible ;
LOT N°2 : Deux millions (2.000.000) F libellés en F CFA ou dans une monnaie librement convertible
LOT N°3 : Trois cent mille (300.000) F libellés en F CFA ou dans une monnaie librement convertible

11.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Attention : M. BOLA MOUSSA
Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvo Pastoraux (PRODEX)
Unité de Coordination Technique et FIDUCIAIRE
Quartier Kouara Kano, Rue KK 89, BP : 507 Tél. : 20 35 00 68
Fax : 20 35 02 93
E-mail : anpip_pip2@yahoo.fr